

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS

1 an 2.50 6.— 9.— 18.—
6 mois 1.50 3.— 4.— 8.—
3 mois 0.80 1.— 1.50 3.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—
Compte de chèques postaux 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre
Suisse 10 » de hauteur
Etranger 12 » sur une
Réclame 25 » colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Les réparations allemandes en suspens. Des propositions de désarmement. De quoi les Américains se rendent compte. L'Italie voudrait des compensations.

La Gazette de Francfort constate que, à teneur de la déclaration faite à Lausanne par les Etats créanciers de l'Allemagne, tous paiements sont provisoirement suspendus, mais personne ne renonce à rien.

Elle craint que le « règlement universel » que la déclaration promet ne soit terriblement ardu et que l'abolition des réparations, que l'Allemagne espère, ne soit rendue dépendante de tant de conditions qu'elle n'arrive jamais.

Le journal francfortois relève que M. von Papen s'est exprimé à Lausanne non seulement en un français irréprochable, mais avec une modération marquée. Si son prédécesseur, M. Brüning, avait parlé sur ce ton, toute la presse nationaliste l'aurait inculpé d'une scandaleuse faiblesse. Mais voilà : quoi que fit M. Brüning, il était entendu d'avance qu'il n'était pas capable de sauver l'honneur allemand ; tandis que von Papen, parce qu'il représente le parti de la régénération nationale, pourra se permettre d'être beaucoup plus coulant que lui, dans les relations avec les Alliés, sans encourir les foudres nationalistes.

La Gazette de Francfort conclut que l'apparente satisfaction donnée à l'Allemagne par la déclaration de ses créanciers n'est qu'un trompe-l'œil. La mesure dilatoire qui a été prise est autant et plus en faveur des créanciers que de la débitrice. Comme tout le monde savait que l'Allemagne ne pourrait s'acquitter le 15 juillet, c'était une habileté de prévenir son refus de payer par l'octroi d'un délai. L'Allemagne espérait une remise de dette ; elle n'obtient qu'un ajournement. L'hypothèque subsiste et on prépare le cahier des conditions, politiques et autres, dont l'Allemagne devra payer son affranchissement.

Hier après midi, dimanche, une réunion a eu lieu à Genève, entre représentants de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis à la conférence du désarmement.

Etaient notamment présents : M. Macdonald ; sir John Simon, ministre des affaires étrangères britannique ; MM. Paul-Boncour, de Jouvenel et Massigli ; MM. Wilson et Davis, délégués américains. Aucune communication n'a été faite à la suite de cette entrevue. On dit cependant que les conversations ont porté sur la possibilité de réaliser un accord à trois, qui constituerait une première solution des travaux de la conférence de Genève.

On assure que deux systèmes ont été proposés. L'un, d'origine anglaise, consisterait à trouver une solution à la question de la limitation des armements en prenant pour base le désarmement « qualitatif », c'est-à-dire en procédant, par élimination, à la désignation d'un certain nombre d'armes qui seraient interdites.

L'autre système, d'origine américaine, tend à une limitation des effectifs en prenant pour base le chiffre des effectifs admis par le traité de Versailles comme le minimum nécessaire aux besoins de l'Allemagne. Ce chiffre de base serait modifié pour chacun des Etats suivant un barème prévoyant des augmentations selon les besoins de chaque pays, en tenant compte de divers éléments, notamment de sa situation géographique, du développement de ses frontières et de l'importance de son domaine colonial.

La conférence d'hier après midi sera suivie d'une seconde conversation, qui aura lieu aujourd'hui, lundi. Les délégués des trois pays : France, Grande-Bretagne et Etats-Unis, présenteront chacun une liste des points sur lesquels ils pourraient se mettre d'accord. Lorsqu'une base solide d'accord aura été ainsi trouvée, les entretiens seront élargis en y admettant les représentants d'autres puissances.

A Genève, on attend d'heureux résultats

de cette nouvelle méthode de travail, qui doit, dit-on, permettre à la conférence de donner enfin quelques-uns des résultats poursuivis depuis quatre mois.

L'Association américaine de la politique étrangère a publié un rapport dans lequel elle a émis l'opinion qu'un ajustement de la politique commerciale internationale des Etats-Unis est nécessaire, si ce pays veut obtenir le remboursement, qui est actuellement en suspens, des emprunts étrangers.

D'après cette Association, les Etats-Unis, en poursuivant depuis quatorze ans leur politique commerciale d'avant-guerre, ont dressé des obstacles insurmontables au remboursement des dettes de guerre et aux obligations étrangères.

Ces obstacles sont les suivants :

1° Une barrière douanière élevée, une des plus élevées du monde entier, empêche les paiements en nature ;

2° Le stimulant qui a été donné au commerce d'exportation américain augmente constamment le total des sommes dues et absorbe l'or et les fonds étrangers destinés au remboursement des dettes ;

3° Le maintien, par subvention gouvernementale, d'une marine marchande de mauvais rapport rend difficile le remboursement des dettes par la voie de services rendus ;

4° La concentration de l'or aux Etats-Unis et en France empêche de procéder à des paiements importants en métal ;

5° L'insistance que l'Amérique met à demander le remboursement des dettes de guerre nécessite une abondance de paiements à crédit à un chiffre supérieur au taux normal du change, en ce qui concerne les marchandises et les services d'intérêt ;

6° Les restrictions apportées à l'immigration ont provoqué une réduction progressive des remises ;

7° L'importante réduction des placements étrangers depuis 1928 a rendu très difficile aux débiteurs l'ajournement du paiement de leurs dettes au moyen de nouveaux crédits.

Nous avons signalé dernièrement les déclarations qui ont été faites au Sénat italien en ce qui concerne les nécessités de l'expansion de l'Italie et les injustices qui auraient été commises à son égard, au lendemain de la guerre, dans la répartition des mandats et des colonies allemandes.

Quelque temps auparavant, une revue fasciste, la Gioventù fascista, avait publié, à l'occasion de l'anniversaire de l'intervention italienne dans la grande guerre, un numéro spécial qui contenait une documentation très abondante sur l'effort que l'Italie a accompli en vue de la victoire et sur les maigres avantages qu'elle estime en avoir obtenus. Il y était notamment dit que l'Italie n'a réalisé, comme profit, hors d'Europe, que le Djoubaland, donné par l'Angleterre.

Des journaux français ont fait remarquer que cette énumération n'était pas complète. Au lendemain de la guerre, en 1919, la France a cédé à l'Italie, en vertu des accords de Londres, des terres africaines de réelle importance. Il s'agit de deux territoires, deux oasis, situés à la limite de la Libye et du Sud-Algérien, l'un près de Ghadamès et l'autre près de Gat, comptant, le premier, 59,000 kilomètres carrés et, le second, 61,000, soit, au total, 120,000 kilomètres, c'est-à-dire 30,000 de plus que l'Angleterre n'en a remis à l'Italie par la cession du Djoubaland, qui est, au demeurant, une terre déserte et peu fertile.

La Gioventù fascista a répondu que ces territoires ne constituaient pas de véritables compensations découplant du pacte de Londres et de la victoire commune, la France ayant reconnu, en 1916, que la frontière occidentale de la Libye devait être recti-

fiée ainsi qu'elle l'a été à la suite de l'échange de notes Bonin-Pichon de 1919.

L'accord franco-italien sur cette frontière est résulté, en effet, d'un échange de lettres entre le comte Bonin-Longare, ambassadeur d'Italie à Paris, et M. Pichon, ministre des affaires étrangères français. Mais, le 21 septembre 1919, le comte Bonin-Longare a écrit à M. Pichon :

Nos deux gouvernements étant convenus de saisir l'occasion des négociations de la paix pour régler d'un commun accord certaines questions qui concernent les intérêts des deux pays en Afrique, j'ai l'honneur de résumer ci-après les conclusions résultant jusqu'ici des conversations que j'ai eues avec votre Excellence, à cet effet. Par sa décision du 7 mai dernier, le Conseil suprême des alliés ayant reconnu que le gouvernement italien était fondé à réclamer le bénéfice de l'article 13 du traité de Londres, le gouvernement de sa Majesté et le gouvernement de la République se sont déjà mis d'accord sur les points suivants, tout en réservant d'autres points pour un prochain examen.

Suivaient les particularités de la cession des territoires de Gat et Ghadamès.

C'est donc bien en vertu du pacte de Londres que l'Italie a obtenu la rectification de la frontière occidentale de la Libye. Les territoires de Gat et Ghadamès ont, par conséquent, autant de droits de figurer sur la liste des gains de guerre de l'Italie que le Djoubaland.

La semaine parlementaire

On nous écrit de Berne :

La semaine dernière a été riche en enseignements. Le débat sur les relations avec la Russie était à peine terminé au Conseil national que l'émeute de Zurich est venue mettre les points sur les i ! Voilà le grand industriel de Winterthur, le colonel Sulzer, — qui avait recommandé aux Confédérés la reprise commerciale avec Moscou — sans doute édifié sur les intentions réelles de la canaille bolchéviste à l'égard de nos institutions et de notre bien-être ! Voilà servis les gens qui, haussant les épaules, n'ont que des sarcasmes pour ceux qui ne veulent pas d'amitié commerciale avec la Russie ! Voilà servi, surtout, le parti socialiste, qui demande impérieusement, à Berne, le rapprochement avec les bolchévistes et qui, à Zurich, où il est maître de la police communale, doit faire tirer sur les adeptes de Moscou !

C'est à mourir de rire, cette comédie que doivent jouer les chefs socialistes, de peur de perdre la direction du mouvement prolétarien au profit des agitateurs bolchévistes. Les voilà qui, pour sauver l'ordre public, doivent faire assommer leurs camarades et frères jumeaux. Il y avait juste vingt-quatre heures que Grimm et Reinhard s'étaient moqués du « sentimentalisme » qui empêche les bonnes relations avec la Russie !

Le même jour où le peuple suisse apprenait les incidents sanglants de Zurich, un membre du Conseil fédéral a été, à Berne, menacé du revolver par un individu exalté. Ce qui nous paraît intéressant dans cet incident, ce n'est pas la portée politique de l'agression, car la politique n'y a eu aucun rôle ; c'est l'écho que l'incident a eu dans la presse socialiste et dans certains journaux radicaux de gauche. On a l'impression que cet attentat maqué a produit dans ces milieux un sentiment de déception. N'insistons pas ; la constatation suffit.

Peu fournie, la session de juin n'a pas imposé aux parlementaires un travail trop lourd. Trois affaires importantes n'étaient pas mûres au début de la session : la révision des traitements, la fondation d'une caisse de prêts pour soutenir le choc éventuel d'un moratoire de l'Allemagne et l'aide nouvelle à l'Autriche. Toutes ces trois questions sont de nature très délicate. La caisse de prêts est urgente, son organisation est imminente. C'est pourquoi les Chambres seront convoquées dans dix ou quinze jours pour discuter de cette institution. M. Pilet a annoncé de son côté le dépôt imminent du projet de loi sur « l'adaptation » des traitements du personnel fédéral à la situation des finances publiques. Quant à l'aide à l'Autriche, les mêmes résistances sournoises qui ont déjà caractérisé les discussions sur la première aide, il y a sept ou huit ans, sont à l'œuvre. Comme il y a des gens qui sont plus papistes que le pape, il y a des gens aussi qui sont, bien que Suisses, plus épris de la grande Allemagne que les Allemands ! Cependant, la raison suisse devra avoir le dessus sur ces considérations qui n'ont rien de suisse.

NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE

La Nouvelle Société Helvétique a tenu samedi, à Zurich, son assemblée de délégués. Berne a été désignée comme lieu de la prochaine assemblée. La Nuova Società Helvetica à Naples et le Club suisse d'Helsingfors ont été admis dans l'organisation, qui comprend maintenant 192 groupes étrangers.

L'assemblée a décidé de s'entendre avec d'autres groupes pour charger une commission de l'étude de la question des assurances sociales.

M. Steck, directeur, à Neuchâten, a exposé l'économie du projet qu'il a élaboré. Il prévoit que les subventions de la Confédération doivent s'adapter aux prestations. L'assurance envisagée serait édictée sur quelque chose existant déjà. La solution la mieux indiquée serait donc une assurance-épargne qui serait transformée en rente à l'âge de 65 ans. L'esprit d'épargne de chacun serait encouragé par les dépôts effectués par la Confédération, les cantons et les patrons. En cas de décès prématuré, le capital entier serait versé aux survivants. Des suppléments sont prévus pour cas extraordinaires. L'assurance-épargne serait gérée par les banques cantonales. Elle serait volontaire, mais les cantons auraient la faculté de la rendre obligatoire.

M. Diem (Lucerne) s'est prononcé pour l'assurance populaire obligatoire. Le droit à la rente ne serait reconnu qu'aux nécessiteux.

M. Wechlin (Berne), l'un des principaux adversaires du projet rejeté par le peuple, a estimé nécessaire d'édicter des dispositions transitoires, comme celles qui sont prévues par l'initiative. L'utilisation pour la lutte contre le chômage du fonds alimenté par l'imposition du tabac et de l'alcool serait inconstitutionnelle ; mais il serait loisible d'envisager l'assistance, au moyen de ce fonds, des chômeurs âgés, par exemple, de 50 à 55 ans.

Au cours de la discussion, la crainte fut aussi exprimée de voir, si ce projet était adopté, certains cantons prendre trop rapidement l'habitude de laisser à la Confédération l'assistance de leurs pauvres, ce qui, d'ailleurs, retarderait la solution du problème de l'assurance.

Hier matin, la Nouvelle Société Helvétique, réunie sous la présidence du professeur La Harpe (Neuchâtel), a procédé à un échange de vues sur la lutte que l'industrie suisse d'exportation mène pour son existence.

AU GRAND CONSEIL DE GENÈVE

Le Grand Conseil de Genève a autorisé la ville de Genève à contracter un emprunt de 15 millions à 3 3/4 % remboursable en 30 ans, émission à 95.50.

Le Grand Conseil a repris ensuite l'examen du projet d'arrêté législatif de M. Léon Nicole, socialiste, relatif à la lutte contre le chômage. Après une longue discussion, le Conseil d'Etat a demandé l'ajournement indéfini du projet. L'ajournement a été repoussé par 48 voix contre 24.

Puis, l'arrêté a été voté, à l'exception d'un article relatif aux secours en faveur des chômeurs non assurés.

Les émeutes communistes de Zurich

M. Mario Bodenmann, secrétaire du parti communiste suisse, qui a prononcé un discours jeudi soir à l'Helvetiaplatz, à Zurich, au cours de la manifestation interdite, a été arrêté à Winterthur.

Au cours des rassemblements qui se sont produits samedi après midi à l'Albisriederplatz et au Renthentplatz, 36 arrestations ont été opérées. Après constatation de leur identité, toutes les personnes arrêtées, à l'exception de trois, ont été relâchées et feront l'objet de poursuites pénales.

Union des centrales suisses d'électricité

L'Union des centrales suisses d'électricité a tenu, samedi après midi, à Soleure, sous la présidence de M. Schmidt, directeur à Lausanne, sa 50^{me} assemblée annuelle ordinaire, à laquelle environ 250 membres assistaient. Le Département fédéral des chemins de fer et l'Office fédéral pour l'économie électrique étaient représentés par M. le directeur Lusser.

L'Union compte actuellement 349 membres. Ont été nommés membres du comité M. Joye, directeur des Entreprises électriques fribourgeoises, et M. Stiefel, directeur de la Centrale électrique de Bâle. La prochaine assemblée annuelle se tiendra à Lugano.

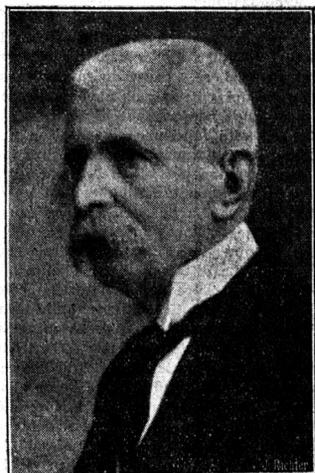
Au cours de la discussion générale, le désir fut exprimé que les prescriptions fédérales sur les installations électriques, en préparation depuis des années, fussent bientôt publiées. Le professeur Wyssling, de Zurich, membre de la commission fédérale pour les installations électriques, a dit que le projet a maintenant été soumis aux autorités fédérales compétentes.

Cent neuf employés et ouvriers des centrales suisses d'électricité ayant vingt-cinq ans de service dans la même entreprise ont reçu un diplôme d'honneur.

L'Association suisse des électriciens a tenu, samedi après midi, à Soleure également, sous la présidence de M. Zaruski, directeur de l'usine électrique de Saint-Gall, sa 47^{me} assemblée générale, à laquelle assistaient environ 120 membres, sur un total de 2026.

L'assemblée a rendu hommage à M. Chuard, directeur de la Banque pour entreprises d'électricité à Zurich, qui a présidé avec talent l'Association pendant de nombreuses années. Il a appelé à sa succession le vice-président actuel, M. Zaruski.

AU TRIBUNAL FÉDÉRAL



M. AGOSTINO SOLDATI

qui a été l'objet d'une manifestation de sympathie à l'occasion du 40^{me} anniversaire de son élection.

Le centenaire de Bâle-Campagne

Les fêtes du centenaire de Bâle-Campagne se sont déroulées hier dimanche à Liestal. L'anniversaire fut déjà fêté le samedi dans les communes du canton. Hier a eu lieu une manifestation dans la salle du Grand Conseil au cours de laquelle M. Emile Rudin, président de l'assemblée législative de Bâle-Campagne, salua les invités, dont les représentants du Conseil fédéral, MM. Motta, président de la Confédération, et Minger, conseiller fédéral, ceux de l'Assemblée fédérale, du Tribunal fédéral et de Bâle-Ville.

M. Brodtbeck, président de la ville de Liestal, a prononcé également un discours de bienvenue. Une cérémonie populaire a eu lieu ensuite dans la cour de la caserne. Elle fut ouverte par un discours de M. Seiler, président du gouvernement de Bâle-Campagne, qui fit l'histoire du canton et de ses luttes en faveur de la démocratie directe. M. Seiler termina en esquissant à grands traits les devoirs futurs de son pays.

M. Motta, prenant ensuite la parole, a insisté surtout sur le rôle de Bâle-Campagne dans l'instauration de la souveraineté populaire et a souligné l'importance de cette dernière pour la Suisse.

Les notaires

La Société suisse des notaires a tenu samedi et hier dimanche, à Soleure, sous la présidence de M. Charles Studer, notaire à Soleure, son assemblée ordinaire, qui a lieu tous les deux ans et dont la fréquentation a quelque peu souffert de la crise. La Société, composée des sections cantonales d'Argovie, Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud compte actuellement 671 membres.

Grand Conseil schwytois

Le Grand Conseil a élu landammann M. Rodolphe Sidler (Schwytz), landesstatthalter, et landesstatthalter M. Theiler, conseiller d'Etat (Wollerau).

LA FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE

Les fêtes du jubilé de la Société fédérale de gymnastique, à Aarau, commenceront le samedi, 9 juillet, par les concours de basket-ball des 108 groupes de la Fédération féminine suisse de gymnastique.

Simultanément, auront lieu les courses de relais et les épreuves d'athlétisme léger. Une petite cérémonie officielle aura lieu le dimanche matin, à 10 heures. Les sections de Suisse centrale, Saint-Gall, Soleure et Zurich effectueront des danses populaires.

Le régime de l'heure d'été

Pendant les années de guerre, plusieurs Etats de l'Europe ont adopté l'heure d'été, qui avance de 60 minutes sur l'heure normale. Quoique la mesure ait rencontré une forte opposition au cours de son application, la France, l'Angleterre, la Belgique et les Pays-Bas la maintiennent encore pendant une période qui va, en général, du commencement, ou du milieu du mois d'avril jusqu'au commencement d'octobre de chaque année, tandis que l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie y ont renoncé.

En Suisse, la suggestion d'adopter l'heure d'été avait fait l'objet d'une enquête, en 1918, mais le résultat en était que le Conseil fédéral décidait de renoncer à ce nouveau régime de l'heure, sans toutefois pouvoir empêcher que, de temps à autre, la question ne soit remise sur le tapis par les intéressés.

Dernièrement encore, la discussion en a été reprise dans les milieux sportifs, qui font valoir que, avec le régime actuel, la jeunesse ne dispose pas, dans la soirée, du temps nécessaire à la pratique des sports.

Bien que le Conseil fédéral se soit déjà prononcé négativement sur la nouvelle demande qui lui a été adressée, et sans vouloir contester l'importance des exercices sportifs pour la santé populaire, il ne paraît pas inutile de relever que l'application de l'heure d'été a aussi ses mauvais côtés. Pour les écoliers, par exemple, elle aurait de graves inconvénients, parce que le lever plus matinal ne serait pas suivi d'un coucher anticipé, à cause de la clarté du soir pendant l'été. Un raccourcissement du repos de la nuit, nuisible à la santé des enfants, en serait certainement la conséquence.

Pour l'agriculture, la mesure serait également peu propice : à la campagne, le travail devrait s'adapter à l'anticipation générale de la vie journalière à cause du ravitaillement des villes, ce qui entraînerait une surcharge pour la population agricole.

Si l'on veut faire une comparaison avec les autres pays appliquant encore l'heure d'été, il ne faut pas non plus perdre de vue que, chez nous, la situation géographique est autre que dans ces pays. La Suisse est située, dans toute son étendue, à l'ouest du méridien qui détermine l'heure de l'Europe centrale adoptée chez nous. La différence entre l'heure normale et le cadran solaire (heure naturelle) comporte déjà maintenant 17 minutes à la frontière orientale (à Martinsbruck) et 35 minutes à la frontière occidentale (à Genève) ; l'introduction de l'heure d'été porterait cette différence pour certaines contrées à plus d'une heure et demie.

Aucun des pays appliquant l'heure d'été ne se trouve dans une situation aussi défavorable ; chez eux, les désavantages se présentent pour les contrées à l'ouest du méridien de l'heure normale sont compensés plus ou moins par les avantages dont jouissent les contrées situées plus à l'est.

On oublie aussi que, dans nos villes suisses, la vie sociale ne s'étend pas autant dans la nuit que dans les grandes villes de l'étranger ; notre population a l'habitude de se lever et de se coucher plus tôt. Dans ces circonstances, on ne pourrait guère s'attendre à des avantages économiques notables, cela d'autant moins que la possibilité de faire des économies sur les frais d'éclairage ne joue actuellement plus le même rôle que pendant la guerre.

Il est enfin très important de savoir que l'introduction de l'heure d'été en Suisse créerait une situation très défavorable pour le trafic ferroviaire. On éviterait, il est vrai, les inconvénients qui existent actuellement dans le trafic avec la France, pourvu qu'on arrive à une entente sur les dates du changement de l'heure ; mais on créerait de nouvelles difficultés aux nombreux points-frontière vers l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Il n'est pas à présumer, en effet, que ces pays se décident à réintroduire l'heure d'été, qu'ils ont jugé désavantageuse. Le trafic international, déjà sérieusement affecté par la crise économique, en souffrirait davantage encore. Il s'agit donc là d'une question qui, au point de vue du trafic touristique, devrait en tout cas être réglée sur le terrain international ; mais, jusqu'à présent, il n'a pas été possible, malgré toutes les démarches faites, d'aboutir à une entente durable sur les dates du changement périodique de l'heure dans les pays respectifs.

Une promesse des socialistes tessinois

Hier dimanche, la colonie italienne de Locarno avait organisé une promenade sur le lac Majeur à laquelle de nombreux Suisses prirent également part. Tous les participants étaient munis d'un ruban aux couleurs italiennes.

Lors du retour du bateau à Locarno, hier soir, des socialistes tessinois, qui s'étaient réunis au débarcadère, arrachèrent leurs rubans aux excursionnistes. Des scènes regrettables se produisirent alors. Le vice-consul d'Italie à Locarno prenait, notamment, part à la promenade.

LA PORNOGRAPHIE

Les envois postaux contenant des publications pornographiques venant d'Allemagne et d'Autriche ont fortement augmenté durant l'année passée, dit l'annuaire de l'Administration des postes suisses. Environ 8000 envois ont dû être détruits et il ne s'agit que des envois ouverts voyageant comme imprimés.

LA ROUTE DU GRAND-SAINT-BERNARD

La route du Grand-Saint-Bernard est ouverte du côté suisse. Elle le sera du côté italien mercredi ou jeudi au plus tard.

LES FRANCS-MAÇONS

Les francs-maçons suisses ont tenu hier dimanche un congrès à Nyon. Ils étaient 400.

Litvinof, Lounatcharsky et Radek

Ce sont les trois délégués des Soviets à la conférence du désarmement. Voici les personnages :

LITVINOF

Vallach Meehr Henoch, connu sous le nom de Litvinof et dont le sobriquet révolutionnaire fut Maximovitch, s'est fait appeler parfois Finkelstein, parfois Graf ; il naquit en 1876 à Bielostock, de parents bourgeois israélites.

Dès 1901, il est considéré comme un des membres les plus actifs du comité de Kief des socialistes-démocrates révolutionnaires. Inculpé d'organisation d'une imprimerie révolutionnaire clandestine, il fut arrêté et condamné à la déportation en Sibirie pour une durée de cinq ans. Il réussit à s'évader de la prison de Kief et se réfugia à l'étranger, où il continua à prendre part aux agissements des révolutionnaires russes.

En 1906, Lénine, se trouvant alors à la tête d'une organisation de lutte armée contre le pouvoir, confia à Litvinof l'achat d'armes à feu et leur introduction en Russie ; à cette époque, Litvinof habita clandestinement Pétersbourg sous le nom de Gustave Graf.

En 1908, il fut arrêté à Paris alors qu'il s'appretait à changer, sur l'ordre de Krassine, une quantité importante de billets de banque russes. Cet argent provenait d'un vol à main armée, commis par le groupe terroriste « Kamo » dont il faisait partie et qui, le 13 juin 1907, lança des bombes sur un courrier de la Banque d'Etat de Tiflis. Au cours de cet attentat, une centaine d'hommes et de femmes, soldats et passants, furent tués ou blessés.

Expulsé de France, Litvinof s'installa à Londres, qu'il habita jusqu'au moment où éclata la révolution en Russie, en s'occupant entre temps de propagande révolutionnaire en Angleterre.

Dès la constitution d'un commissariat des affaires étrangères, Litvinof y joua un rôle très actif. Il y représentait toujours l'élément bolchévique par excellence, en collaborant notamment dans le domaine de l'organisation de la propagande bolchéviste internationale, avec les sections du Komintern.

C'est Litvinof qui a inspiré et dirigé la politique particulièrement agressive des Soviets au cours de ces dernières années. En 1930, il a été nommé officiellement commissaire aux affaires étrangères à la place de Tchitchérine, écarté.

LOUNATCHARSKY

Anatoly Vassilievitch (sobriquets révolutionnaires : Galerka et Voïnof) est fils d'un conseiller d'Etat russe.

En 1899 et 1900, il fut inculpé de propagande révolutionnaire. En 1902, il fut déporté à Viatka pour deux ans.

En 1904, il s'installa à Kief, où il travailla comme membre du comité révolutionnaire local. En 1909, il collabora en qualité de professeur à l'école d'agitateurs de Capri. En 1917, il prit une part active à la campagne d'agitation de Trotsky à Kronstadt et fut ainsi un des instigateurs des massacres des officiers de la marine.

Le 20 juin 1917, Lounatcharsky fut nommé membre du comité central bolchéviste et prit une part active à l'organisation de l'émeute militaire de juillet 1917.

Dès l'avènement du gouvernement soviétique, il fut nommé commissaire de l'Instruction publique. Les résultats déplorables de son administration sont de notoriété publique. Lounatcharsky s'est distingué particulièrement dans le domaine de la lutte antireligieuse par l'école. Il a pris aussi une part active à l'organisation de la propagande antireligieuse internationale.

En 1929, il a été remplacé par Boubnof et mis à la tête d'une des organisations dites scientifiques.

Il a été envoyé à Genève parce qu'on considère à Moscou qu'il peut être particulièrement utile à la propagande en Suisse. Il est cultivé et possède, à Genève, d'anciennes relations.

Pour montrer les idées que professe Lounatcharsky, il suffit de citer ses déclarations suivantes, publiées par le *Sans-Dieu* :

« Nous en avons fini avec les rois de la terre, occupons-nous maintenant des rois du ciel. Je souhaite de tout mon cœur au *Sans-Dieu* plein succès dans sa lutte contre le spectre dégoûtant de Dieu, qui a causé un mal si diabolique à toute l'humanité au cours de toute son histoire ».

KARL RADEK

Son vrai nom est Sobelsohn. D'origine israélite, Radek naquit en 1885 en Galicie. Il prit part dès 1901 au mouvement révolutionnaire. En 1903, il émigra en Suisse, où il entra en contact personnel avec divers chefs du mouvement révolutionnaire international. De 1905 à 1907, il « travailla » en Pologne, y fut arrêté et renvoyé en Autriche. Radek eut à cette époque des difficultés non seulement avec la police, mais aussi avec ses camarades ; ceux-ci l'inculpèrent de divers méfaits et l'expulsèrent du parti.

Radek se rendit en France puis à Berlin, où il collabora avec Rosa Luxemburg et dirigea l'aile gauche du parti socialiste. Dès le commencement de la guerre, il vint en Suisse, adhéra au groupe de Lénine et joua un rôle de premier plan à la conférence de Zimmerwald, dont il fut le secrétaire.

En 1917, il s'installa à Stockholm, où il servit d'intermédiaire entre les bolchévistes russes et ceux de l'étranger. Il arriva, au cours de la même année, à Pétersbourg, où il prit une part active au coup de main bolchéviste. Il fit ensuite partie de la délégation soviétique à Brest-Litovsk et dirigea la section de l'Europe centrale du commissariat des affaires étrangères.

En 1919, Radek fut envoyé en Allemagne

pour y organiser la révolution sur le modèle de Moscou. Il fut arrêté par le gouvernement Scheidemann et expulsé en Russie.

En 1920, il fonctionna comme secrétaire du Komintern et membre du comité révolutionnaire sur le front polonais. Dans l'idée de Moscou, ce comité représentait le futur gouvernement de la Pologne. L'entreprise de celui-ci ayant échoué, Radek se consacra à l'organisation de la propagande bolchévique en Asie et prit une part directe à la préparation du premier congrès des peuples d'Orient, à Bakou. Jusqu'au cinquième congrès du Komintern, il travailla sans relâche comme membre de sa direction et comme membre du comité central du parti communiste russe.

En 1926, Radek adhéra au clan d'opposition de Trotsky et fut même expulsé du parti. Le 18 décembre 1927, il fit amende honorable et fut de nouveau réintégré dans les cadres communistes. Voici la conclusion de la lettre qui valut à Radek le pardon de Staline : « Fidèle aux leçons de Marx et de Lénine, indissolublement attaché au parti communiste soviétique et à l'Internationale communiste, je répons à mon exclusion du parti par la ferme décision de continuer à lutter sous la vieille bannière bolchéviste pour la victoire de la révolution mondiale ».

Au cours de ces dernières années, Radek a continué avec non moins d'énergie son travail subversif international ; il a voué entre autres une attention toute particulière aux questions d'Orient. Il a fonctionné notamment comme professeur à l'université de Sun-Yat-Sen destinée à la préparation de cadres bolchévistes en Chine et a écrit une série d'études sur la révolution hindoue.

En avril 1931, Radek-Sobelsohn a été nommé membre dirigeant de la rédaction des *Investia*, organe officiel du gouvernement soviétique.

LA CONFÉRENCE DE GENÈVE

Une proposition suisse

La délégation suisse a présenté à la conférence du désarmement une proposition relative au régime spécial des armées de milice. La délégation a fait observer que le projet de convention élaboré par la commission préparatoire ne vise que les armées permanentes. Elle ne tient pas compte des caractéristiques propres aux armées de milice.

Il importe cependant de ne pas s'en tenir seulement au type le plus courant d'armées nationales, mais de réserver une place particulière au type de l'armée de milice, d'autant plus que, selon l'opinion quasi unanime, cette formation constitue le type de l'armée défensive par excellence et qu'elle mérite à ce titre de retenir l'attention particulière de la conférence du désarmement.

L'armée de milice devrait, en raison de sa nature, toute particulière, faire l'objet d'un traitement spécial. Personne n'a jamais révoqué en doute que l'armée suisse est le type même de l'armée de milice. Une caractéristique importante réside dans le fait que la milice suisse n'est pas une formation appelée à seconder, comme c'est le cas pour d'autres troupes de milice, une formation permanente affectée à la défense nationale. Elle seule a à assumer la défense du pays.

La délégation suisse constate qu'une armée de milice comme l'armée suisse n'est aucunement apte à l'offensive stratégique sans préparation et instructions antérieures. Elle est incapable d'une offensive brusquée. Il y aurait donc lieu d'encourager autant que possible la formation d'armées nationales de ce type. Ce serait dans l'intérêt de la paix.

A quel régime devrait être soumise l'armée de milice dans la convention future ? La question étant de nature plutôt technique, elle devra être renvoyée à l'examen des commissions techniques.

Aussi la délégation suisse propose à la commission d'adopter à cet effet une résolution rédigée comme suit : « La commission générale, considérant que les armées de milice doivent être soumises à un régime conventionnel, qui tienne compte de leur caractère propre, charge les commissions techniques d'examiner les modalités de ce régime ».

Conversations privées

Le bureau de la conférence du désarmement ayant constaté, la semaine dernière, l'impossibilité, dans les circonstances présentes, de trouver un terrain d'entente sur les rapports des commissions techniques du désarmement, les chefs de délégations avaient décidé de tenter un effort dans la voie des conversations privées.

Samedi, plusieurs des chefs de délégations sont arrivés à Genève pour amorcer les négociations, dont le sort décidera probablement de la suite des travaux de Genève.

Les anciens combattants américains

Washington, 19 juin. (Havas.) — C'est par 72 voix contre 18 que le Sénat a rejeté le projet de prime aux anciens combattants. Cette décision a causé une grande impression parmi les vétérans. Leur chef a déclaré : « Nous resterons ici jusqu'à ce que le bonus soit payé ».

NOUVELLES DIVERSES

M. Carde, gouverneur général de l'Algérie, est arrivé à Paris, samedi.

L'état de Mgr Seipel, ex-chancelier de la république autrichienne, est redevenu un peu meilleur.

Mercredi, 22 juin, M. Lebrun, président de la République française, sera reçu officiellement par le Conseil municipal de Paris ; il a fait donner congé pour mercredi à toutes les écoles de Paris.

LA SITUATION AU CHILI

Santiago du Chili, 20 juin.

Les aviateurs militaires chiliens ont fait une tentative afin de reprendre le pouvoir pour le remettre au colonel Grove. Ils se sont emparés de trois aérodromes et ont barré la route au torpilleur qui devait conduire le colonel Grove dans une prison située dans une île.

Afin d'obliger les cheminots à reprendre le travail, les chemins de fer ont été placés sous le contrôle de la force armée. Les ouvriers qui refuseront leur concours seront déferés aux tribunaux.

Santiago du Chili, 20 juin.

Le gouvernement dément officiellement les informations suivant lesquelles l'aviation militaire se serait révoltée et aurait empêché le contre-torpilleur transportant en exil le colonel Grove et M. Matte de poursuivre sa route.

On mande, d'autre part, que le croiseur anglais *Durban*, envoyé au Chili pour assurer la protection des intérêts britanniques, est arrivé à Callao.

LES LIBÉRAUX BELGES

Bruxelles, 20 juin.

Le congrès du parti libéral s'est ouvert hier matin. Parmi les résolutions adoptées, l'une recommande l'adoption d'un système général d'assurance mutuelle et de contrôle des armements permettant la réduction progressive de ceux-ci. Une autre résolution réclame l'organisation de la défense à outrance du territoire belge tout entier, et spécialement des provinces de l'Est. Après un débat, le congrès a adopté à la presque unanimité une disposition recommandant une action concertée des puissances, pour amener la Russie à une participation normale des échanges internationaux, en entourant ces relations de toutes les garanties morales et matérielles qui doivent être à la base des relations entre nations.

Bruxelles, 20 juin.

Le congrès du parti libéral a pris une série de décisions qui signifient que, après les prochaines élections législatives, les libéraux mettront comme conditions primordiales de leur collaboration gouvernementale : le vote d'une loi supprimant les subsides à l'enseignement libre et des garanties pour le crédit, la sécurité, la prospérité du pays.

Le premier postulat rendrait impossible une collaboration avec la droite catholique et le second rendrait malaisée une alliance avec les socialistes.

Echauffourées politiques en Allemagne

Berlin, 20 juin.

De graves bagarres politiques se sont produites dans différentes villes d'Allemagne, samedi soir, au cours de la nuit et hier, dimanche.

A Cologne, des gardes d'assaut hitlériens en uniforme et des Casques d'acier essayèrent de former des cortèges qui se heurtèrent aux agents. La police fit usage de la matraque et du revolver. Plusieurs personnes furent blessées.

A Hagen (Westphalie), grave bagarre entre communistes et hitlériens. Au total, 30 à 40 personnes blessées, dont 5 grièvement.

A Wuppertal (Barmen-Elberfeld), également collisions entre communistes et hitlériens. Deux agents blessés.

Munich, 20 juin.

Quantité de nationalistes-sociaux ont manifesté à Munich, hier, dimanche, contre l'interdiction en Bavière du port d'uniformes de partis. La police dut intervenir pour disperser les manifestants. Elle fit barrer les routes afin d'empêcher les nationalistes-sociaux de se former en cortège. Divers chefs du parti « nazi » ont été appréhendés.

L'attitude anglophobe de l'armée républicaine irlandaise

Londres, 19 juin.

On mande de Dublin qu'un incident qui a considérablement ému les milieux anglais de cette ville s'est produit, hier, dans un des principaux hôtels de l'Etat libre.

Le gérant de cet hôtel avait, en effet, décidé de pavoiser son immeuble en l'honneur du congrès eucharistique.

Cet événement ayant attiré, en Irlande, un grand nombre de visiteurs étrangers, des drapeaux de toutes les grandes puissances furent donc hissés, samedi matin, sur le toit de l'hôtel.

Quelques minutes plus tard, un officier de l'armée républicaine irlandaise arriva dans le bureau du gérant et le somma de retirer le drapeau britannique qui figurait parmi les autres étendards. L'hôtelier protesta et fit remarquer qu'il ne pouvait insulter ses hôtes anglais en faisant disparaître leur emblème national tout en laissant ceux des autres pays. L'officier menaçait alors de procéder à l'opération par la force et le gérant de l'hôtel dut s'exécuter.

La délégation française à Lausanne

Paris, 20 juin.

M. Herriot, président du Conseil, est parti hier soir, à 7 h. 25, par la gare de Lyon, pour Lausanne. Il était accompagné de M. Paganon, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et du chef-adjoint de son cabinet.

Les idées de M. Mussolini

Rome, 19 juin.

L'éditeur Montadori a été reçu vendredi par M. Mussolini, auquel il a remis une épreuve du texte du prochain ouvrage d'Emile Ludwig : *Entretiens avec M. Mussolini*. Cet

ouvrage sera traduit en douze langues. Les entretiens auxquels il se rapporte ont eu lieu du 22 mars au 4 avril 1932, tous les jours, à raison d'une heure chaque jour.

D'excellents conseils du roi des Belges

Bruxelles, 20 juin.

Le roi des Belges a adressé à son premier ministre à Lausanne, M. Renkin, une lettre où, après avoir rappelé que depuis la fin de la guerre tous les experts consultés par les gouvernements expriment invariablement l'avis que la prospérité des peuples et leurs relations pacifiques sont subordonnées à une plus grande liberté dans la circulation des marchandises, des capitaux et de la main-d'œuvre, ajoutée que, malheureusement, ces graves avertissements ne furent pas écoutés.

Des nombreuses mesures prises par les gouvernements pour soustraire leur économie nationale aux effets de la crise, il est résulté une contraction inévitable des exportations. Les conséquences de cette politique de restrictions furent néfastes. Depuis trois ans, le nombre des chômeurs a doublé. La preuve est ainsi définitivement faite qu'aucun pays n'est en état, par le jeu de ses propres forces, de détourner en sa faveur le cours de l'évolution économique.

Seule, l'action concertée des Etats dans le sens de la solidarité internationale pourrait porter remède aux maux profonds dont souffre le monde. Il est temps que cette solidarité s'affirme autrement que par des discours.

« Il me paraît, a écrit le roi, que la Belgique ne devrait pas hésiter à prendre dans cet ordre d'idées les initiatives que les circonstances paraissent commander et à assurer à cette fin le concours des Etats qui, comme notre pays, sont profondément pénétrés de la nécessité d'un changement de la politique économique ».

La propagande communiste

Bucarest, 20 juin.

La Sûreté roumaine, après une longue enquête, vient de mettre la main sur une vaste organisation de propagande communiste. Cette organisation avait, sous la direction d'un individu d'origine allemande, son siège central à Bucarest, où elle possédait en tout quatre bureaux.

D'après les déclarations des individus arrêtés, qui sont au nombre de vingt-cinq, les dépenses engagées par cette organisation se seraient élevées, ces temps derniers, à plus de trois millions de lei.

Les communistes argentins

Buenos-Ayres, 19 juin.

Les communistes arrêtés ont été transportés à bord du contre-torpilleur *Lynch*, qui a appareillé à l'aube à destination de l'île de Mas-Fuera. Une enquête a établi qu'il existe 675 cellules communistes dans le pays. Jusqu'à présent, il a été révélé que huit étrangers, tous Russes, qui ont été arrêtés, étaient affiliés au mouvement.

Les élections à la Diète de Hesse

Francfort, 20 juin.

Dans les élections à la Diète de Hesse, les différents partis ont obtenu le nombre de voix suivant :

Socialistes, 172,545 ; Centre catholique, 108,203 ; parti ouvrier socialiste, 11,697 ; communistes, 82,111 ; nationaux-allemands, 11,267 ; hitlériens, 328,313 ; démocrates, 4925 ; liste d'union nationale, 25,175.

La répartition des mandats sera la suivante : Socialistes, 17 (jusqu'ici 15) ; Centre catholique, 10 (10) ; parti ouvrier socialiste, 1 (1) ; communistes, 7 (10) ; nationaux-allemands, 1 (1) ; hitlériens, 32 (27) ; liste d'unité nationale, 2 (5).

EN MANDCHOURIE

Tokio, 20 juin.

On mande de Moukden qu'un train de voyageurs a été attaqué par des bandits, à la station de Niou-Hsin-Tai. Le garde du train a été tué et les voyageurs dévalisés.

AVIATION

Un raid Paris-Téhéran

Le lieutenant-colonel Girier et le commandant Rignot ont quitté le Bourget près Paris, hier matin, dimanche, à 9 h. 28, afin de tenter le voyage Paris-Téhéran (Perse) sans escale.

De Paris à Toulouse en 1 h. 55 min.

L'aviateur Marcel Hagehen, préparant son épreuve du tour de France pour la coupe Michelin, a effectué mercredi, après midi, le voyage Villacoublay-Toulouse, par vent nul, de 3 h. 45 à 5 h. 40, soit en 1 h. 55 minutes pour 600 kilomètres, c'est-à-dire à la vitesse moyenne horaire de 313 kilomètres.

Nouvelles financières

Réduction du taux de l'intérêt

La Caisse hypothécaire de Berne a réduit à 4 1/4 % le taux d'intérêt de tous les nouveaux prêts.

Il est à présumer que le taux d'intérêt des anciens prêts sera de même abaissé à 4 1/4 %, dès l'échéance de 1933, si les conditions du marché monétaire demeurent telles qu'elles sont à présent.

LES RELIGIEUX INVALIDES DE LA GUERRE



L'allumage de la flamme au tombeau du soldat inconnu, à Paris, par un religieux invalide, l'abbé Mercier.

Nouvelles religieuses

De la scène au cloître

De la Croix de Paris : Elle a été bien touchante, la cérémonie de vêtue qui s'est déroulée, vendredi, après midi, dans le monastère des bénédictines de la rue Monsieur, à Paris.

La chapelle était comble, la cour envahie, et, dans la rue, une foule s'entassait, qui ne put pénétrer, mais, un instant, à travers le portail d'entrée, la jeune novice, au moment où la porte du monastère allait se refermer sur elle.

M^{lle} Yvonne Hautin — Sœur Marie-Yvonne — a quitté brusquement, en plein succès, il y a deux ans, la Comédie française pour suivre l'appel de Dieu.

On remarquait, aux premiers rangs de l'assistance, les vingt-trois sociétaires de la Comédie française, avec, à leur tête, M. Emile Fabre, directeur. Les pensionnaires, les membres du personnel étaient là, eux aussi fort nombreux. M. Albert Lambert et M^{me} Cécile Sorel eurent le rare privilège d'accompagner la procession qui alla chercher M^{lle} Hautin. Celle-ci, vêtue d'une robe de mariée — don de ses anciens camarades — marchait entre ses deux marraines, M^{me} Emile Fabre et M^{me} Dussane.

Le cardinal Verdier présidait la cérémonie. On remarquait aussi Mgr Odélin, Mgr Zhanet, le R. Père Sanson.

Mgr Gerlier, évêque de Lourdes, prononça une émouvante allocution :

« Une fois de plus l'amour conquérant du Christ a ravi une âme. Avec la spontanéité et la loyauté qui sont de tradition chez nous, elle a répondu à l'appel.

« Ce n'est pas seulement l'hommage spéculatif du croyant qu'elle apporte à Notre-Seigneur, mais le don de toute sa vie. » Et l'évêque de Lourdes exposa comment la lumière s'est faite à Lourdes, au pied de la Grotte, dans l'âme naturellement généreuse de M^{lle} Hautin.

« Le rêve de la brillante pensionnaire a été béni par l'Immaculée, et, aujourd'hui, il se réalise. »

Les amis de la nouvelle moniale défilèrent devant elle en un dernier adieu ; quelques-uns pleuraient, mais elle-même était toute rayonnante. La cloche du monastère égrena un carillon joyeux. La foule, profondément émue, se retira.

Le retour en France de Mgr de Guébriant

Mgr de Guébriant, supérieur de la société des Missions étrangères de Paris, est rentré d'une longue tournée à travers l'Extrême-Orient. Parti le 9 octobre dernier, il a visité les missions des Indes, de la Birmanie, du Siam, de la Malaisie, de l'Indochine, de la Chine, du Japon et de la Mandchourie.

Malgré ses soixante-douze ans, l'éminent prêtre a supporté sans défaillance les fatigues de ce voyage, d'où il rapporte les impressions les plus réconfortantes sur l'état en général prospère des missions, sauf en Chine, où l'anarchie rend difficile et souvent périlleuse la tâche des missionnaires.

aux chevaux, l'un n'eut aucun mal et l'autre dut être abattu sur place.

On n'était pas habitué à voir apparaître un train à cette heure-ci, vu qu'il s'agit du rapide saisonnier Allemagne-Engadine, qui ne circule que depuis le 15 juin. D'autre part, une ancienne guérite de garde-frontière désaffectée masquait la vue sur la voie et le bruit fait par l'attelage empêcha d'entendre le train arriver.

Tuée par une automobile

Hier soir, dimanche, vers 8 heures, à Vernayaz, une dame Lettingue, âgée de cinquante-deux ans, a été renversée par une automobile, dont le chauffeur avait été ébloui par les phares d'une autre automobile. Un docteur mandé d'urgence n'a pu que constater le décès.

Noyée

Au cours d'un violent orage qui a sévi hier après midi, dimanche, sur la région d'Yverdon, une barque, montée par M. Poncet, sa femme et son fils, a chaviré à 2 km. de la ville d'Yverdon. M. Poncet et son enfant ont été sauvés, mais sa femme a coulé à pic. Son corps a été retrouvé mais tous les efforts faits pour la ranimer sont demeurés vains.

Crime

Une Fribourgeoise, M^{me} veuve Madeleine Richoz, âgée de 76 ans, habitant Bernex (Genève), fut trouvée morte au pied de son lit, le 20 janvier 1931.

Le décès fut attribué à une cause naturelle. Mais, mardi dernier, la Sûreté reçut une lettre signée d'un nommé Ducrot, qui accusait sa femme d'avoir tué la veuve Richoz.

Celle-ci, qui était locataire de la dame Ducrot, avait surpris, paraît-il, l'inconduite de sa propriétaire, qui, ensuite, l'aurait tuée pour se débarrasser d'un témoin gênant.

Une enquête s'instruit.

Tremblement de terre

L'observatoire de Neuchâtel a enregistré samedi matin, à 11 h. 25, un violent tremblement de terre. Le foyer se trouvait à une distance de 9600 km., dans la direction de l'ouest, sur la côte occidentale du Mexique et sensiblement au même endroit que celui du 3 juin.

On mande qu'un tremblement de terre s'est produit à Colima (Mexique). Trois personnes ont été tuées. On signale que plusieurs édifices ont été endommagés. De fortes décharges électriques ont été enregistrées à Mexico. La population prise de panique s'est réfugiée dans les parcs.

Echos de partout

UN HERRIOT DU PASSÉ

D'un journal de Paris : M. Edouard Herriot est le naturel fait homme et il ne « pose » certes pas pour la mondanité.

Met-il une certaine coquetterie à vouloir que son pantalon n'ait pas de pli, que sa jaquette soit légèrement fripée et que son étroit petit feutre, pétri, malaxé dans ses larges paumes ou bien aplati dans un coin de la limousine, prenne l'aspect d'une galette quand il s'en coiffe ? On ne sait. Brummel témoignait de ces élégances « à l'envers » pour émeuver les fashionables.

Il est pourtant peu probable que M. le président du Conseil attache une intention de snobisme à la simplicité de sa toilette. Il n'y faut voir que l'indifférence d'un savant lettré pour les questions « vestimentaires » et la hâte d'un homme extraordinairement occupé.

Ce qui est certain, c'est que M. Edouard Herriot, quand il sort de Normale, fut un moment une manière d'arbitre en fait de dandysme. C'était le temps où, précepteur dans une opulente famille de filateurs alsaciens, il s'occupait de l'éducation de deux grands élèves.

Il les menait chaque matin faire au bois une promenade à cheval et montrait une véritable science de l'équitation. Cet humour charmant qui le caractérise encore, il le manifestait volontiers dans des traits aimables et tout à fait imprévus.

Quand, par exemple, une pièce de tapisserie était interrompue dans un salon sur un métier de dame, il s'asseyait sur le tabouret de travail et s'amusait à continuer lui-même l'ouvrage d'après le modèle : car il sait broder, comme il sait tout.

Dans les soirées, c'était lui qui conduisait le cotillon et il dansait comme un valseur viennois.

Cette période, d'ailleurs, dura peu. Nommé professeur de rhétorique à Nantes, M. Edouard Herriot se rendit au lycée de cette ville et y prit l'air de gravité que le proviseur, l'abbé Follioley, aimait à voir régner parmi son personnel.

Le futur président du Conseil français conquit aussitôt, par l'onction séduisante de son érudition, le prêtre qui, lui-même, l'émerveilla par une étonnante expérience pédagogique.

M. Edouard Herriot se plaît encore à faire l'éloge de l'abbé, qui était incomparable pour apaiser les élèves quand ils se plaignaient de petites injustices dont ils étaient l'objet.

MOT DE LA FIN

— Les femmes ne font qu'imiter les hommes... C'est agaçant !

— Il y a, par exemple, une chose qu'elles n'imitent pas...

— Laquelle ?

— Elles ne se réuniront pas pour fêter leur cinquantenaire.

Pour la langue française

« Irez-vous à Rome quand nous ?... Je partirai quand vous ». Il y a, dans ces phrases, une ellipse trop forte. Il faut dire : « Irez-vous à Rome quand nous y irons ?... Je partirai en en même temps que vous. »

Dernière heure

LA CONFÉRENCE DE LAUSANNE

Paris, 20 juin.

On mande de Londres au Temps : La satisfaction qu'inspire le premier résultat de la conférence de Lausanne commence à s'étendre et à s'affirmer même en Angleterre, où les critiques se font moins fréquentes et moins acerbes.

Sir Robert Horne, ancien chancelier de l'Echiquier, parlant samedi soir à Edimbourg, a dit que, à son avis, les hommes d'Etat européens, réunis à la conférence de Lausanne, ne se sépareraient certainement pas sans avoir abouti à une solution. Cette solution, suivant lui, ne sera probablement pas une annulation complète de toutes les obligations financières existantes, mais il croit que ce sera un moratoire assez long pour permettre que le fardeau de ces dettes ne pèse plus sur le monde et il y aurait une réduction de la somme qui sera payée éventuellement de manière à rendre possible le maintien des relations commerciales entre les nations.

New-York, 20 juin.

On mande de Washington à la Chicago Tribune :

Les Etats-Unis ne modifieront pas leur politique concernant le recouvrement des dettes dues par les Etats européens à l'expiration du moratoire Hoover, le 30 juin, bien que les Etats représentés à Lausanne aient décidé la suspension des paiements intereuropéens pendant la durée de la conférence de Lausanne.

C'est, du moins, ce qu'on déclarait dans les milieux intéressés, tout en faisant remarquer que les Etats-Unis n'ayant à recevoir que des sommes relativement faibles jusqu'au 15 décembre, l'attitude de Washington n'affectera guère la situation actuelle.

Les Etats-Unis restent complètement en dehors de la conférence et ne recevraient même pas de rapports diplomatiques sur les travaux de Lausanne.

La république espagnole vole le roi d'Espagne

Madrid, 20 juin.

(Havas.) — La direction des propriétés fait savoir que, au moment où la république était proclamée et où les scellés étaient apposés sur les diverses propriétés de l'ex-roi Alphonse XIII, on avait trouvé 150,000 pesetas en monnaie, qui ont été remis au trésor public, et 6,800,000 de valeurs diverses, qui ont été déposés à la Caisse des dépôts et consignations. De plus, la valeur des objets d'art, meubles, etc., de l'ancien souverain est de 11,715,000 pesetas. Parmi ces objets figure une clef en or massif incrustée de diamants. La valeur des immeubles de la propriété personnelle de l'ex-roi se monte à 7 millions 1/2 de pesetas. Ces immeubles sont devenus propriété de l'Etat. Enfin, le montant des capitaux dont les revenus étaient utilisés par Alphonse XIII pour des donations ou créations de prix s'élève à 21 millions. Cette somme est placée sous la sauvegarde de l'Etat.

L'invitation de Dantzig à l'Allemagne

Varsovie, 20 juin.

La presse polonaise apprend de source bien informée, au sujet des nouvelles parues dans les journaux allemands concernant la visite de la flotte allemande à Dantzig dans le courant de ce mois, que le gouvernement polonais, par l'intermédiaire de son ministre à Berlin, a fait remarquer au gouvernement allemand que le moment pour cette visite n'est pas propice, en raison d'une certaine excitation des esprits et du manque de prescriptions réglant le mouvement des navires dans le port de Dantzig. Désireux d'éviter des malentendus et des complications, le gouvernement polonais suggère en conséquence un ajournement de la visite de la flotte allemande. Or, comme le gouvernement de Varsovie a reçu une information officielle concernant l'invitation adressée par la ville libre de Dantzig à la flotte allemande, le commissaire général de Pologne a adressé au Sénat de Dantzig une demande d'explications. Jusqu'à ce jour, celui-ci n'a pas encore répondu.

Après les élections de Hesse

Francofort, 20 juin.

La formation d'un gouvernement en Hesse se heurtera à la suite des élections à la Diète d'hier aux mêmes difficultés, semble-t-il, qu'après les dernières élections. Selon toute certitude, les nationaux-socialistes ne pourraient compter que sur l'appui du parti national-allemand, lequel ne possède qu'un mandat à la Diète. Une entente avec le Centre est nécessaire pour constituer un gouvernement parlementaire.

Les hitlériens à Munich

Munich, 20 juin.

Des membres des troupes de choc et des sections d'assaut hitlériennes avaient reçu, hier dimanche, l'ordre de manifester devant l'habitation du premier-ministre bavarois. La police parvint cependant à disperser les manifestants, non sans qu'on eût à enregistrer diverses collisions entre hitlériens et agents de police. Au total, 420 hitlériens ont été arrêtés.

Les compétitions politiques au Chili

Londres, 20 juin.

(Havas.) — On mande de Santiago du Chili au Daily Herald que la Marine a adressé à la nouvelle junte un ultimatum demandant le rétablissement du gouvernement qui était au pouvoir il y a une quinzaine de jours et l'organisation de l'élection présidentielle.

Santiago, 20 juin.

(Havas.) — L'aviation militaire est mécontente de la défaite de la junte présidée par le colonel Grove. Pour éviter toute surprise, tous les avions ont été démontés.

L'Etat mandchou veut pour lui le produit des douanes

Londres, 20 juin.

On mande de Tokio au Times : Le gouvernement mandchou assume toute responsabilité pour sa quote-part du service de la dette intérieure chinoise. Les banques, sauf celle de Daïren, ont reçu l'ordre de ne pas envoyer à Changhaï le produit des recettes douanières.

Le conflit anglo-irlandais

Londres, 20 juin.

M. Thomas, secrétaire d'Etat pour les affaires des Dominions, a parlé samedi soir à Rugby du conflit anglo-irlandais.

M. Thomas a traité de la divergence qui s'était manifestée entre M. de Valera et les ministres anglais d'abord touchant un arbitrage pour régler cette question des annués foncières, et en second lieu touchant le problème du serment d'allégeance.

Il a conclu en déclarant que l'Irlande devait choisir et qu'elle ne pouvait pas prétendre être une nation indépendante et en même temps, vouloir bénéficier de tous les avantages économiques résultant de son rattachement à l'empire britannique.

Un centre d'espionnage soviétique à Bucarest

Bucarest, 20 juin.

Une organisation d'espionnage soviétique a été découverte à Bucarest. Le chef du groupe a avoué que l'organisation de Roumanie était une ramification de la centrale de Vienne.

Il a déclaré avoir dépensé pour le seul mois de mai pour la propagande par tracts et informations 30,000 dollars. Soixante arrestations ont été opérées ; d'autres sont imminentes.

Pas d'attentat

Paris, 20 juin.

(Havas.) — Selon des détails complémentaires au sujet du déraillement qui s'est produit à Pacy (voir Faits divers), un accident banal de chemin de fer se serait produit juste avant l'arrivée à Pacy du train dans lequel se trouvait le ministre de la guerre, ce qui empêcha ce dernier de continuer directement sur Genève par chemin de fer.

M. Paul-Boncour, après un entretien téléphonique avec la délégation française à Genève, a poursuivi sa route en automobile sur Genève, afin d'avoir une importante séance avec les représentants des autres puissances représentées aux conférences internationales qui se tiennent actuellement en Suisse.

Une Espagnole âgée de 112 ans meurt à Madrid

Madrid, 20 juin.

On apprend la mort à Madrid d'une des femmes les plus âgées d'Espagne. Il s'agit de M^{me} Antonia Badilla, native de la province de Grenade, qui s'est éteinte à l'âge de cent douze ans.

La 4^{me} Semaine catholique internationale

Le Bureau de l'Union catholique d'études internationales a décidé de choisir pour thème de la quatrième semaine catholique internationale le désarmement moral. Le sujet général de la Semaine sera donc celui-ci : Désarmement moral et pensée chrétienne.

Des conférences ont été déjà demandées au R. Père de Münnynck, au R. Père de la Brière, à M. de Halecki, à M. Hermann Platz, de l'université de Bonn. S. Exc. Mgr Besson donnera lui-même celle de ces conférences qui aura trait aux enseignements des Papes et aux principes de morale catholique qui commandent tout le problème du désarmement moral.

Une séance de la semaine, sans doute la séance de clôture, sera consacrée à faire connaître le rôle que peuvent jouer, pour promouvoir le désarmement moral, les associations catholiques féminines, les associations d'étudiants et les organismes chrétiens-sociaux.

La Semaine aura lieu à Genève, du lundi 11 au dimanche 18 septembre.

CHANGES A VUE

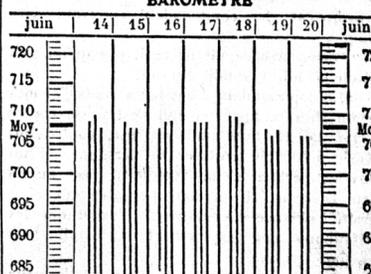
Le 20 juin, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 07	20 27
Londres (1 livre sterling)	18 50	18 70
Allemagne (100 marcs or)	121 —	122 —
Italie (100 lires)	26 45	26 35
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	15 10	15 30
New-York (1 dollar)	5 11	5 15
Bruxelles (100 belgas ; 500 fr. belg.)	71 45	71 65
Madrid (100 pesetas)	41 75	42 75
Amsterdam (100 florins)	206 75	207 75
Budapest (100 pengő)	—	—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

20 juin

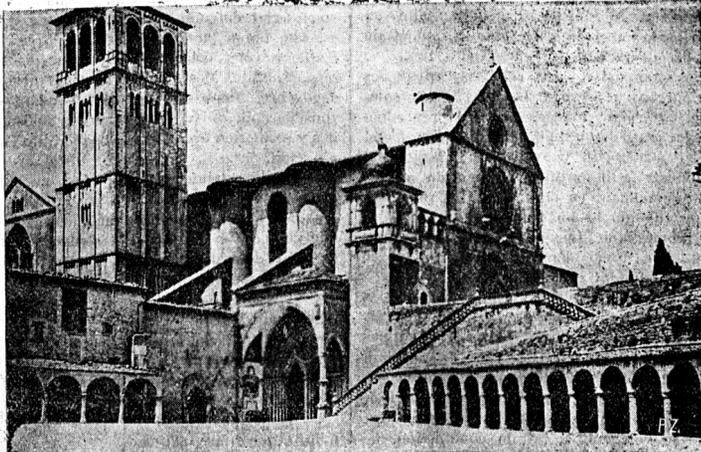
BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

	14	15	16	17	18	19	20	21	22
7 h. m.	13	12	12	13	10	12	15	7 h. m.	—
11 h. m.	20	19	19	17	19	20	19	11 h. m.	—
7 h. soir	21	18	17	19	21	17	—	7 h. soir	—

UNE RESTITUTION



La basilique de Saint-François d'Assise qui vient d'être restituée au Saint-Père par le gouvernement italien.

Lapolitique économique du Conseil fédéral

Extraits du rapport de M. Grand

à la séance du 13 juin du Conseil national

M. Grand, rapporteur :

Les mesures nouvelles ont un double but : les unes poursuivent, comme antérieurement, la protection de la production nationale suisse, les autres tendent à venir en aide à nos industries privées d'exportation.

La protection de la production nationale a exigé de nouvelles limitations à l'importation de certains articles, anormale et menaçant notre industrie et notre commerce.

D'autre part, le Conseil fédéral a cru devoir appliquer le contingentement de plusieurs articles, déjà en vigueur auparavant, à l'égard de certains Etats, à d'autres Etats qui, depuis lors, avaient pris la place des premiers et échappaient ainsi à l'effet des mesures prises.

La commission a constaté que les nouvelles restrictions sont justifiées et nécessaires. Elles sont prises dans l'intérêt général — à l'égard des articles suisses les plus menacés et pour protéger soit les industries productives, soit le travail suisse.

Pour que la protection de la production nationale soit efficace dans le pays, il fallait parer, en même temps que les restrictions de certains articles entravaient en vigueur, à l'augmentation du prix de ces articles et conséquemment du coût de la vie. C'est pourquoi le Conseil fédéral a imposé aux producteurs protégés l'engagement de ne pas majorer les prix, sous peine de voir la protection diminuer par l'ouverture des frontières, et a organisé le service du contrôle des prix en vue de la surveillance des producteurs et de l'observation du marché. Cet organe de contrôle est ainsi appelé à rendre de précieux services ; il n'exige pas un développement de bureaucratie coûteuse : un seul expert et un auxiliaire suffisent à la tâche, avec l'aide de quelques correspondants (hommes de confiance) ; le but du contrôle paraît atteint, et l'approbation du public, en général, prouve que cette mesure était aussi nécessaire. La commission approuve l'attitude du Conseil fédéral, soit à l'égard des producteurs protégés, soit à l'égard du public.

D'ailleurs, les mesures prises pour protéger la production nationale n'ont pas jusqu'ici exercé d'influence néfaste sur le coût de la vie, qui a même diminué depuis leur entrée en vigueur. Le rapport signale ainsi un maintien des prix et même une diminution dans le commerce des œufs et dans l'industrie du vêtement, des chaussures, du tricotage, du cuir, des outils, des machines agricoles, du bois et de la tôle.

Il faut toutefois attendre encore, avant de conclure définitivement à cet égard, que les stocks existants soient épuisés. C'est alors que l'on se rendra compte plus exactement de l'effet produit par la limitation des importations. C'est alors aussi que le service de contrôle des prix devra veiller et agir avec le plus d'énergie.

Il semble, d'autre part, que les restrictions ont produit déjà quelques heureux résultats sur l'activité industrielle et le marché du travail. Le Conseil fédéral parle du réengagement d'ouvriers dans certaines industries, de l'augmentation des commandes dans plusieurs, de la reprise de l'activité, arrêtée ou en baisse, et de la diminution partielle du chômage. Plaise à Dieu que cela continue !

Nous avons dit qu'une partie des nouvelles mesures avaient un second but, celui de venir en aide aux industries suisses d'exportation. C'était là aussi une nécessité bien comprise, destinée à éviter aux exportateurs les effets désastreux éventuels, pouvant résulter de la limitation des importations.

Votre commission approuve ces mesures justifiées.

Ce sont d'abord des accords dits de clearing passés avec des Etats étrangers. On désigne

sous ce nom des conventions à teneur desquelles les importateurs suisses sont tenus de verser la contre-valeur des marchandises importées non pas à leurs fournisseurs étrangers, mais à un office (dit de clearing) soit, pour la Suisse, à la Banque nationale à Zurich. Puis, la Banque paye nos exportateurs, qui, sans cet accord, n'obtiendraient pas le paiement du prix de leurs ventes dans l'Etat contractant.

Ces accords ont ainsi pour but de parer aux prescriptions étrangères qui étaient de nature à entraver nos exportations — soit parce que les importateurs étrangers n'obtenaient pas l'autorisation de la Banque nationale de leur pays de transférer en Suisse les sommes débitrices, soit parce que des formalités nombreuses retardaient indéfiniment les paiements.

Le Conseil fédéral a conclu quatre accords de clearing : l'un avec l'Autriche, un autre avec la Hongrie, un troisième avec la Yougoslavie et un arrangement avec la Bulgarie.

Un autre genre de mesures nouvelles prises dans le but de venir en aide à nos industries d'exportation, c'est l'organisation du trafic de compensation : compensation entre l'importation suisse et l'exportation. L'idéal serait, selon beaucoup, que toute importation fût compensée par une exportation équivalente.

Mais cet idéal est irréalisable. Par contre, une compensation limitée aux marchandises de grande compensation, indispensables à la Suisse et existant en abondance à l'étranger, est possible, car l'étranger y trouve son profit, soit parce que la Suisse est pour lui un excellent débouché, soit parce que notre monnaie suisse a gardé toute sa valeur.

Les marchandises visées sont spécialement les denrées alimentaires et les matières premières et auxiliaires que notre pays ne possède pas et de l'importation desquelles il faut tirer parti.

Le trafic de compensation consistera donc à conclure avec l'étranger des accords, à teneur desquels la Suisse favorisera l'importation de ces marchandises des Etats qui, de leur côté, favoriseraient nos exportations. C'est l'attitude des pays importateurs à l'égard de la Suisse, qui servira de critère pour ces accords et notre propre attitude.

On espère ainsi créer un instrument de politique et d'expansion commerciale, et ouvrir à notre exportation une brèche à l'étranger. Mais, pour cela, il est nécessaire de centraliser notre industrie d'importation. Le rapport du Conseil fédéral rejette avec raison l'idée de la création d'un office central et nouveau, chargé de vendre. Ce serait un monopole odieux au peuple suisse. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire.

Il suffit, pour atteindre le but, de se servir des organisations de droit privé existantes, de les grouper, de les contrôler, de les diriger dans l'intérêt général et particulier et de soumettre les importations à des licences et à des autorisations, sans réduire leur volume.

Cette organisation est en bonne voie d'exécution grâce aux intéressés, bien disposés, et l'on compte qu'elle pourra fonctionner dès le 1^{er} juillet.

En attendant, il était nécessaire de prendre une mesure provisoire pour éviter les importations anormales qui eussent nuï au trafic projeté des compensations : les importations ordinaires visées seront contrôlées provisoirement par des bureaux de douane déterminés et cela suffira.

Votre commission, dans ce domaine encore, estime que les mesures prises sont justifiées et utiles. Elle vous recommande leur approbation comme celle des autres.

FIDES

UNION FIDUCIAIRE, LAUSANNE

Place St-François 12bis, tél. 31.41-31.142

ZURICH — BALE — SCHAFFHOUSE

REVISIONS — EXPERTISES

CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS

IMPÔTS 865 L.

FRIBOURG

La conférence de M. de Las Cases

L'Association des membres honoraires des Etudiants suisses a eu l'excellente idée d'organiser une série de conférences dans les principales villes. Elle a choisi pour Fribourg M. de Las Cases, le fils du sénateur de la Lozère, avocat à la Cour de Paris, qui a parlé hier après midi, dimanche, à 5 heures, au Capitole, sous les auspices de l'Ancienne Sarinina.

Un public nombreux, parmi lequel on remarquait MM. Savoy et Chatton, conseillers d'Etat, a pris un plaisir extrême à entendre le brillant conférencier exposer les principes fondamentaux de l'encyclique 'Quadragesimo Anno' du pape Pie XI. Il a été présenté en termes élogieux par M. l'abbé Collomb, qui remplaçait M. Bernard Weck, président de l'Ancienne Sarinina, empêché.

M. de Las Cases, après avoir remercié la Suisse de son accueil si gracieux, a défini ce que sont les encycliques : un énoncé de principes, dont l'application est confiée aux hommes de bonne volonté. L'Eglise est un guide. Elle montre le chemin, elle indique la voie à suivre pour arriver au but qu'elle détermine et dont elle définit l'importance. Les encycliques papales ont toujours été promulguées à un moment où le monde se débattait dans des difficultés et où l'horizon s'assombrissait de telle sorte qu'on perdait la voie droite.

Il en a été ainsi de l'encyclique 'Rerum Novarum', dont M. de Las Cases a rappelé la promulgation, préparée par l'Union catholique d'études internationales, dont les fondements ont été jetés à Fribourg. Le monde était alors complètement imprégné de libéralisme économique ; les travailleurs ne pouvaient pas avoir cette belle dignité qui doit rester leur force. Les industriels désireux de s'enrichir le plus rapidement possible, ne s'inquiétaient presque pas de la sécurité de leurs employés. Les salaires étaient basés sur la vieille loi libérale de l'offre et de la demande. Dans les masses régnait la défiance à l'égard du patronat, la haine s'infiltrait dans les masses, qui s'éloignaient peu à peu de l'Eglise sous l'empire d'injustices trop éclatantes.

L'encyclique 'Rerum Novarum' a fait passer un souffle purificateur dans l'air menaçant. Les principes qu'elle édictait : respect du travailleur, sécurité des ouvriers, protection légale du travail, réglementation du travail de nuit pour les femmes et les enfants, le juste salaire, dont le traité de Versailles a repris le principe dans un de ses alinéas, tout cela a été appliqué dans la suite.

Ces principes, qu'on accueillait d'abord avec quelque froideur, ont été réalisés dans la plupart des pays. Les questions sociales ont été presque partout résolues dans le sens indiqué par l'encyclique 'Rerum Novarum'. C'est des problèmes économiques, qui ont pris une si grande importance, que s'occupe l'encyclique 'Quadragesimo Anno'. Elle atteint le centre de ces problèmes en indiquant les principes chrétiens de la production et de la répartition des richesses. On constate dans le monde économique un phénomène extrêmement inquiétant. Tandis que, dans plusieurs pays, il y a surabondance de certains produits, dans d'autres parties de la terre, des gens meurent de faim. Le désordre économique est immense ; le désarroi, général.

Deux écoles ont proposé des remèdes. Le libéralisme économique dit que la production et la répartition restent soumises aux lois du laisser faire et du laisser passer et que le remède viendra naturellement au secours du monde en détresse par le libre jeu des facteurs économiques. La seconde école est celle de la dictature économique. L'Etat édicte des règlements rigides pour la production et la répartition. Tout est soumis à la volonté impérieuse d'un organisme central, qui s'ingère en maître absolu dans les domaines les plus divers. Cette conception, celle de la Russie soviétique, est très dangereuse ; elle conduit

fatalité à la dictature sur les consciences, à la suppression de toute liberté.

L'Eglise indique que la voie à suivre est entre ces deux écoles extrêmes. Elle montre que la liberté doit être limitée par une sage intervention de l'Etat. Elle déclare que la production doit être organisée, en vue du bien commun des hommes. Elle estime qu'il faut une juste rémunération du capital et du travail.

L'encyclique 'Quadragesimo Anno' dénonce les abus du capitalisme et elle analyse avec une grande clarté la situation économique actuelle. Sur toutes les frontières se dressent des barrières de plus en plus élevées ; les recettes douanières, deviennent une des principales ressources des pays, qui se livrent une guerre économique sans merci. L'or, qui devrait circuler pour vivifier l'organisme économique, se dissimule dans les banques.

La spéculation financière, s'est développée d'une manière inquiétante ; la richesse est représentée par des titres, sur lesquels s'exerce la spéculation, qui joue ainsi avec le sort d'industries et de fabriques. La confiance a disparu à la suite de certaines catastrophes financières. Le sens moral est en baisse.

Ce sont tous ces faits que signale l'encyclique de Pie XI en rappelant les principes chrétiens, la morale catholique, le devoir social, la justice et la charité.

Les catholiques ont des tâches précises. Ils doivent se pénétrer de la doctrine de l'encyclique 'Quadragesimo Anno' et ils doivent l'appliquer dans la mesure de leurs moyens.

M. de Las Cases a conclu que les encycliques contenaient une richesse qu'il fallait employer. L'Eglise a montré une fois de plus sa belle vigueur en s'attachant à la solution des problèmes les plus difficiles et les plus ardues et en mettant hardiment le monde économique en face de ses responsabilités.

L'exposé vivant du conférencier, sa parole élégante, ont enthousiasmé l'auditoire, qui a vivement applaudi M. de Las Cases.

Au tombeau de saint Pierre Canisius

Les membres de l'Association de saint Pierre Claver, de Soleure, au nombre de 70, sous la conduite de leur directeur M. l'abbé Simonet, sont venus hier dimanche en pèlerinage au tombeau de saint Pierre Canisius.

Dès leur arrivée, ils se sont rendus à l'église du Collège et ont été reçus à la chapelle du tombeau. Les pèlerins ont ensuite visité la chambre qui fut occupée par saint Canisius, ainsi que le Collège. L'après-midi a été réservée à une visite à Bourguillon et au musée des missions.

Nos hôtes ont été ravis de leur halte à Fribourg.

Buñat tué par une automobile

Vendredi, peu après midi, près de Planfayon, un enfant de M. Emile Neuhaus, âgé de trois ans, fut atteint par une automobile et projeté avec violence sur le sol. On appela immédiatement M. le docteur Gruber, qui s'efforça de ranimer le pauvre petit. Mais celui-ci succomba au cours de la nuit.

L'enfant qui s'amusa au bord de la route s'était dissimulé derrière un arbre. Il voulut, tout à coup, traverser la route en courant, mais une automobile survint au même moment et ne put éviter l'imprudent enfant.

Ecoles primaires de la ville de Fribourg

Demain mardi, 21 juin, à 8 h. du matin, examens de la 1^{re} classe des filles de langue française des Places, à Gambach (M^{lle} Marchand) ; à 2 h. de l'après-midi, examens de la 2^{me} classe des filles du même quartier (M^{lle} Gremaud).

Le même jour, à 8 h. du matin, examens de la 1^{re} et 2^{me} classes des garçons de langue allemande de l'Auge (M^{lle} Fontaine) ; à 10 h. du matin, examens de la 1^{re} et 2^{me} classes des filles de langue allemande du même quartier (M^{lle} Poffet).

POMOL

le bon jus de pommes sans alcool

on vend dans les magasins

Prospectus par : Conserves Tobler, Bischofzell

Conseil d'Etat

Séance du 18 juin

Le Conseil confère à M. le docteur Alphonse Gandolfi-Hornoyd, privat-docent à la Faculté des sciences, le titre de professeur honoraire à l'Université.

— Il nomme M. Joseph Aebischer, instituteur, à Heitenried, officier de l'état civil de cet arrondissement.

— Il autorise la paroisse de Dirlaret à percevoir des impôts, les communes de Chevilles et Tinterin à construire une nouvelle maison scolaire et à contracter un emprunt ; celle de Farvagny-le-Grand à contracter un emprunt.

— Il approuve la révision du plan d'aménagement des forêts communales de Middel et de Torny-Pittel, exécutée par M. Roggen, inspecteur des forêts du IV^{me} arrondissement.

Incendie

Hier soir dimanche, un incendie a éclaté dans la commune de Vallon, sur le domaine du Chaffard, qui appartient à M. Albert Bœchler, syndic, et à son frère. L'alarme a été donnée par M^{me} Bœchler, qui a aperçu les flammes sous le toit qui abrite la grange et l'étable. Heureusement, le bétail avait déjà été conduit sur le pâturage. On s'empressa de pénétrer dans l'écurie des chevaux et on sortit à grand-peine les pauvres bêtes affolées.

Les pompiers de Vallon arrivèrent aussitôt, ainsi que ceux de Saint-Aubin, de Missy, de Grandcour et de Gletterens. Ils purent protéger efficacement les bâtiments voisins : la maison d'habitation, le moulin, la grande batteuse. Quant à la grange, elle fut entièrement détruite.

On attribue l'incendie à un coup de foudre. En juillet 1929, au cours d'un ouragan, la même grange-étable avait déjà été en partie démolie par un coup de foudre.

Concert des chœurs allemands

Le concert donné hier soir dimanche par les chœurs allemands, bien que très réussi, se ressentait de l'avancement de la saison. L'équilibre des voix n'était pas toujours sauvegardé, un peu de lourdeur a caractérisé certains passages et, par moments même, l'intonation n'a pas été tout à fait pure.

Le public, composé surtout de membres passifs à qui le concert était principalement dédié, avait répondu avec empressement, mais le fait qu'il consommait en écoutant devait nuire quelque peu à l'exécution. A ces quelques remarques près, nous devons féliciter les chœurs allemands : fraîcheur des voix de dames, étude serrée de la partition, discipline dans l'exécution, compétence habituelle du directeur, M. Helfer, ces qualités ont contribué à rendre le concert intéressant.

Les œuvres exécutées pouvaient presque toutes se ranger sous les deux chefs d'inspiration, patrie et printemps. Avouons qu'on ne saurait choisir thèmes plus vivants et mieux à la portée de la majorité du public.

Un intermède fort apprécié fut le solo de violoncelle de M. Albert Ody, donné par cœur et accompagné au piano par M. Georges Aeb. On y put admirer un son puissant, ample et d'une grande pureté. Le public enthousiasmé bissa le sympathique violoncelliste, qui s'exécuta de bonne grâce.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, 20 juin, à 8 h. 1/2, au local, Maison de justice, répétition suivie d'assemblée extraordinaire. Prendre le recueil 'L'Alouette'.

Société technique fribourgeoise. — Ce soir, à 8 h. 1/2, à l'hôtel de la Tête-Noire, assemblée ordinaire (dernière séance de la saison 1931-1932). Ordre du jour habituel, discussion de la grande course 1932, causerie, projections et films divers.

Société suisse des commerçants, section de Fribourg. — Assemblée générale, ce soir lundi, à 8 h. 1/2, au café de la Paix (salle du 1^{er} étage). Le comité compte sur une nombreuse participation.

Le secret du Faron

par Paul SAMY

Pérem déclara :

— Je ne veux m'expliquer cette tentative de meurtre que par l'absence de l'agent à qui j'ai donné la consigne de surveiller la rue Traversière. Et cette absence a, je crois, une excuse. Le commandant Thouny m'avait dit, il y a quelques jours, qu'il entendait continuer à sortir la nuit et à se rendre au café, d'où il rentrerait assez tard. Ne pouvant l'en dissuader, j'ai donné l'ordre à l'agent de surveiller ces sorties, car le commandant pouvait être attaqué.

— Vous savez qu'il ne croit pas qu'on s'en prenne à lui, répondit Servant.

— Le commandant a ses idées, mais j'ai mes responsabilités. Après ce qui s'est passé contre sa famille et, quoi qu'il en dise, contre lui-même, je devais protéger sa personne. Si un nouveau crime s'était commis, j'en aurais porté la faute. Il est donc probable que c'est durant l'absence nécessaire de l'agent que les malfaiteurs ont rapidement accompli leur besogne.

— Une besogne qui eût été mortelle pour Mlle Thouny si elle avait séjourné rue Traversière.

— Ne vous ai-je pas dit, dès la tentative d'enlèvement, qu'il fallait l'en éloigner ? Si elle n'y était pas revenue, on n'eût point tenté

de l'empoisonner. Il ne faut pas qu'on l'y revienne.

— Elle n'y reviendra pas, répondit Servant. — Bien. Seulement les malfaiteurs savent maintenant qu'elle n'y demeure plus. Ils la chercheront ailleurs.

— Je vais avertir M. de Nareuil de prendre des précautions pour qu'on ignore sa présence boulevard d'Argenson.

— Il fera bien. Ces bandits, en effet, ont toutes les audaces. Je les mets au pluriel jusqu'à nouvel ordre, car pour moi ils sont plusieurs et je ne partage pas l'hypothèse de M. de Nareuil qui croit à l'acte d'un fou que, pour un peu, il nommerait. Enfin, merci de m'avoir averti. Je ferai également surveiller la maison de Neuilly.

Servant le quitta pour se rendre à son bureau, où il fut rejoint à 11 heures par de Nareuil.

Tout habitué que fût ce dernier par ses voyages aventureux à des événements imprévus, celui qui venait en si peu de temps s'ajouter aux autres le jeta dans la stupefaction.

— Oh ! dit-il à son ami, ce qui me terrifie, ce n'est pas que je craigne pour Mlle Thouny, car là où elle est je réponds de sa sécurité, mais c'est ce danger mystérieux et permanent dont la cause nous échappe et que seule une action de la police peut nous révéler.

— La police, fit Servant, je commence à douter de son efficacité et, pour un peu, je partagerais l'avis du commandant qui n'y croit pas du tout et met au compte du hasard les découvertes que peut faire la Sûreté.

Ce fut le sujet de leur conversation, au cours

du déjeuner qu'ils firent au pont de Suresnes, dans un restaurant voisin du studio où Maurice fit passer sous les yeux émerveillés de Servant tous les épisodes et les paysages des pays dont il avait fixé les curiosités sur la bande qui se déroulait devant l'écran lumineux.

Ce fut pour eux une diversion d'un instant, car ils furent ensuite repris par les préoccupations qui, vraiment, empoisonnaient leur existence.

Celle du commandant Thouny n'était pas moins troublée par l'événement de la dernière nuit.

Faudrait-il donc qu'il abandonnât ses sorties du soir ? Car il se reprochait presque d'avoir été la cause indirecte, par son absence, de l'agression dont sa vieille domestique avait été victime.

— Encore un peu, se répétait-il, et je la trouvais morte.

Et cette pensée n'était pas faite pour le calmer, non seulement parce qu'il tenait en bonne affection la vieille servante qui, depuis si longtemps, leur donnait ses soins, mais aussi parce qu'une telle perte l'eût laissé dans une solitude à laquelle il n'était pas habitué. L'attachement qu'il portait à sa domestique était en opposition avec les habitudes dont il lui coûtait de se priver.

Il se faisait à lui-même ces réflexions après son déjeuner, tandis que, assis à la table de travail de sa chambre, il mettait un peu d'ordre dans les papiers de ses tiroirs.

C'était une vaste pièce, meublée d'une grande bibliothèque et dont les murs s'ornaient de panoplies de vieilles armes et de tableaux militaires.

Il revivait là, dans cette ambiance guerrière, tout son passé de soldat, depuis sa sortie de Saint-Cyr jusqu'à la fin de la grande guerre, qui avait été pour lui le terme de sa carrière.

Il en repassait les étapes en tournant les feuillets d'un grand album plein de photographies de ses compagnons d'armes et des villes où il avait tenu garnison.

Pourquoi s'arrêta-t-il sur une vue de Toulon, où il s'était rappelé naguère qu'il avait séjourné quand il n'était que lieutenant ?

Sans doute parce qu'il y avait placé, il y a quelques mois, comme un signet, un journal qui racontait la sinistre trouvaille faite au mont Faron et publiait la photographie du mort découvert dans un des vieux forts.

Il les connaissait bien ces forts pour les avoir parcourus avec les hommes de sa compagnie. Et c'était pour en revoir la reproduction sur son album qu'il l'avait ouvert à cet endroit, naguère, et y avait oublié le journal qui donnait la description du lieu du crime.

Le commandant en était là de ses souvenirs rétrospectifs quand on frappa à sa porte.

La domestique lui conduisit l'inspecteur Pérem, qui, préalablement, l'avait interrogée sur l'attentat dont elle s'était tirée.

— Dame, fit-elle, si monsieur n'était pas arrivé à temps pour ôter mon baïllon, je crois bien, monsieur l'inspecteur, que ce ne serait pas moi qui vous aurais ouvert la porte aujourd'hui.

— Ah ! C'est vous, monsieur Pérem ? Entrez et, asseyez-vous. Monsieur Servant s'était chargé de vous prévenir de ce qui nous est arrivé. Je vois qu'il a fait la commission.

— En effet, fit Pérem, et c'est ce qui m'amène auprès de vous.

— Sapristi, monsieur l'inspecteur, vous m'aviez dit que ma maison était gardée. Elle l'a été bien mal.

— C'est que, commandant, l'agent qui avait cette mission, en avait aussi une autre.

— Laquelle donc ?

— Celle de vous garder d'une attaque fortuite durant vos promenades nocturnes et imprudentes.

— Imprudentes ! s'écria l'officier.

— Il est toujours imprudent, dit Pérem, de fournir à de pareils criminels l'occasion de faire un mauvais coup... Oui, je sais bien, vous vous seriez défendu. Mais un coup de couteau est vite donné, une balle est vite tirée. Si un malheur vous était arrivé, j'en aurais eu la responsabilité. Mes chefs m'auraient accusé de négligence. Alors, n'est-ce pas ? Pendant qu'on vous gardait, on ne gardait pas la maison. Là, il n'y avait rien à craindre puisque Mlle Thouny n'y était pas.

— Voilà, maintenant, que c'est ma faute ! protesta le commandant.

— Mais non. Je voulais seulement vous dire que ce n'est la faute de personne, pas même de votre domestique qui avait laissé sa fenêtre ouverte à pareille heure.

— Passons, fit l'officier. Qu'allez-vous faire maintenant, car je ne peut tout de même pas me claquer entre ces cloisons jusqu'à ce que vous ayez mis la main sur ces bandits ?

— On y arrivera, commandant. Dame ! ce n'est pas l'affaire d'un jour.

— D'un jour ! s'exclama l'officier. Dites de mois et peut-être d'années.

— Oh ! protesta Pérem.

(A suivre.)

ARMÉE SUISSE

Le port du pistolet

Le Département militaire fédéral vient de prendre une disposition portant interdiction aux officiers, sous-officiers et soldats de porter sur eux un pistolet ou un revolver chargé.

La vie économique

Association nationale pour le développement du tourisme

Le rapport du comité sur l'exercice 1931 offre un aperçu très intéressant de l'activité déployée en Suisse et à l'étranger dans le domaine de la propagande touristique, du trafic et de la statistique du mouvement des étrangers.

L'énumération des travaux effectués par l'Office national suisse du tourisme permet de constater combien ceux-ci sont variés et nombreux. Outre les deux sièges de l'Office à Zurich et à Lausanne, des bureaux d'informations touristiques existent à Budapest, Bruxelles, Nice, Prague et Rome.

La liste des guides illustrés, des ouvrages cartographiques et des affiches éditées par l'Office, ainsi que les autres formes de son activité, telles que la propagande rédactionnelle et publicitaire par la presse, les conférences, le film, la radio, les expositions et les foires, la publication bimensuelle d'un bulletin d'informations, l'établissement d'une statistique du mouvement des étrangers par nationalités et par unités, etc., donnent un rapide aperçu des efforts accomplis dans le but de faire connaître à l'étranger la Suisse sous tous ses aspects.

La cour d'assises de Vienne a condamné Sylvester Matuschka, pour l'attentat commis contre un train à Anzbach, à 6 années de réclusion.

TRIBUNAUX

Le procès Matuschka

Matuschka devra répondre devant la justice hongroise de l'attentat de Bia-Torbagy, qui fit 22 morts.

LES SPORTS

Le match de football Suisse-Hongrie

Hier après midi, dimanche, à Berne, en présence de 18,000 spectateurs, l'équipe suisse de football a battu l'équipe hongroise par 3 buts à 1 (à la fin de la première moitié du match : 0 à 0).

C'est, après les remaniements qu'avait dû subir l'équipe suisse, une surprise nouvelle et qui, une fois de plus, fait songer aux succès répétés de 1924.

Tous les joueurs suisses ont tenu leur place avec courage et enthousiasme et notamment le remplaçant de Minelli, Bielser, et le centre-avant de Servette, Passello. Le gardien, Séche-haye, aidé, au début, par la chance, a fait une excellente partie, de même que Weiler, qui committit une seule erreur, grave, assurément, puisqu'elle a coûté l'unique but marqué contre la Suisse.

Les dirigeants de l'Association suisse de football doivent une fière chandelle à M. le conseiller fédéral Minger, qui, a, comme on sait, imposé les parties d'entraînement.

Le match d'hier comptait pour le classement de la coupe de l'Europe centrale.

L'Union sportive suisse de Paris

Le comité technique de la Ligue parisienne de football vient de décider de maintenir l'Union sportive suisse dans la division d'honneur, plusieurs équipes parisiennes ayant quitté cette division pour participer la saison prochaine aux championnats professionnels nouvellement institués en France.

Le 44^{ème} tour du lac de Genève

C'est pour la 44^{ème} fois que s'est disputée, hier dimanche, la plus ancienne des épreuves cyclistes d'Europe, le tour du lac de Genève, qui fut fondé il y a 53 ans.

Départ et arrivée ont eu lieu, comme de coutume, à Genève.

Voici le classement : Professionnels : 1. G. Antenen, 5 h. 7 m. 56 sec.; 2. Altenburger; 3. Wullschlegler; 4. Albert Büchi; 5. Menegazzi; 6. Heimann; 7. Calamel; 8. Jordil; 9. Wanzenried; 10. Alfred Büchi; 11. Roger Pipoz.

Amateurs : 1. Paul Eggli, 5 h. 10 m. 18 sec.; 2. Saladin; 3. Stettler; 4. Rappold; 5. Schuler.

Büchi au tour de France

Le Zurichois Alfred Büchi vient d'être engagé comme sixième coureur de l'équipe suisse qui participera au tour de France cycliste, en juillet prochain.

Le match d'athlétisme Suisse-Italie

Les équipes d'athlétisme de Suisse et d'Italie se sont rencontrées hier, dimanche, à Zurich; en présence de 1,500 spectateurs, l'Italie a battu la Suisse par 92 points à 65.

Le coureur Vogel, qui fut étudiant à l'université de Fribourg, a remporté deux premières places : 100 m. en 10,8 sec.; 200 m. en 22,1 sec.

Le docteur Paul Martin (Läusathine) a gagné le 800 m. (1 m. 55,3 sec.).

Le kilomètre lancé de La Chaux-de-Fonds

Le kilomètre lancé motocycliste de La Chaux-de-Fonds a été disputé hier, dimanche.

Signalons les victoires de Cordey (Condor 250 cm³), 27,4 sec.; de Vuillemin (Condor 350 cm³), 23,7 sec.; d'Aubert (Norton 500 cm³), 21,8 sec.; de Cudet (Norton 750 cm³), 21,6 sec., meilleur temps de la journée, vitesse moyenne : 166 km. 607; de Starkle (side-car 600 cm³), 25,8 sec., et enfin, de Kirsch (side-car A. J. S. 1000 cm³), 24,7 sec., meilleur temps des side-cars, moyenne 145 km. 749.

Le grand-prix motocycliste suisse

A peine le règlement — paru en quatre langues — de cette compétition de vitesse avait-il été envoyé aux intéressés que, déjà, de nombreuses demandes de renseignements arrivaient de tous les pays. Dès aujourd'hui, la liste des engagements est ouverte et on peut s'attendre, cette fois-ci, à des inscriptions nombreuses. Des coureurs de valeur s'aligneront, les 30 et 31 juillet prochain, au départ du grand-prix suisse, qui se disputera sur le circuit de Bremgarten, près de Berne.

Cette épreuve, qui se déroulera huit jours après la course du Klausen, attirera une foule de spectateurs. Les meilleurs coureurs étrangers viendront en Suisse pour participer aux deux manifestations internationales de premier plan, dotées toutes deux de prix exceptionnels. Rappelons que, le dimanche 31 juillet, se disputera également un concours de silencieuses, que le Département cantonal bernois des travaux publics a doté d'un prix spécial de 500 francs.

Automobilisme

Les « vingt-quatre heures » du Mans

Samedi et hier dimanche, s'est disputée au Mans, sur le circuit de la Sarthe (13 km. 492 de tour), la course d'endurance 7 italiennes, quatre heures.

Il y avait 27 voitures : 10 françaises, 7 anglaises, 1 allemande, 7 italiennes, 2 américaines.

Elles étaient conduites par des champions réputés : lord Howe et Birkin, détenteur du record, avec 3017 km. 654; Borzachini-Campari, Caracciola-Nuvolari, Djordjadze-Zehender, Bouriat-Chiron, Roger Labric et Giraud-Gabantous, etc.

Voici le classement final : 1. Alfa-Roméo, équipe Sommer-Ginetti, couvre en 24 heures 2980 kil. 30, moyenne horaire 123 kil. 084; 2. Alfa-Roméo, équipe Corthésy-Giollitti, 2927 kilomètres 278; 3. Talbot, équipe Lewis-Richards, 2441 kil. 680.

PETITE GAZETTE

L'ex-empereur Guillaume II

L'ex-empereur d'Allemagne Guillaume II a quitté sa résidence de Doorn, au sud-est d'Utrecht, mardi, en auto, pour se rendre à Zandvoort, localité du littoral des Pays-Bas, à l'ouest d'Amsterdam, où un banquier de ses amis, le baron allemand von der Heydt, a une villa. Il était accompagné de sa suite habituelle et d'un agent de la police hollandaise. La durée de son séjour à Zandvoort n'est pas connue.

Jusqu'à présent, Guillaume II n'était jamais allé plus loin que les environs immédiats du château qu'il a acquis à Doorn, après sa fuite en Hollande. Il avait même été invité par les autorités hollandaises à s'y confiner dans une retraite silencieuse s'il ne voulait pas avoir d'ennuis. C'est la première fois, depuis treize ans, qu'il prend le large et traverse plusieurs provinces des Pays-Bas.

Calendrier

Mardi 21 juin

Saint LOUIS DE GONZAGUE, confesseur. Saint Louis de Gonzague, né d'une noble famille d'Italie, quitta le monde pour se donner à Dieu dans la Compagnie de Jésus et mourut en 1591, à 24 ans. Son corps repose dans l'église de Saint-Ignace à Rome. Il est le patron de la jeunesse.

Radio

Mardi, 21 juin

Radio-Suisse romande

12 h. 40 (de Lausanne), gramo-concert. 13 h., Bourses et change. 13 h. 5 à 13 h. 45, suite du concert. 17 h. 1, pour Madame. 17 h. 30 (de Lausanne), gramo-concert. 18 h. 40 (de Lausanne), « Les fraudes en archéologie préhistorique », par M. André Virieux. 19 h. 1, « Ma discothèque », par M. Aloys Mooser. 19 h. 30 (de Genève), « Les travaux de la conférence du désarmement », 20 h. (de Genève), « Reconnaissez-vous ? », concours musical et littéraire organisé par Radiolus. 20 h. 30 (de Genève), récital de violoncelle. 21 h. (de Genève), relais du théâtre du Parc des Eaux-Vives.

Radio-Suisse allemande

12 h. 40 et 15 h. 30, concerts par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 20 h. (de Berne), soirée de musique de jazz, pour jeunes et vieux. 21 h. 45, concert du soir.

Stations étrangères

Berlin, 21 h., fragments d'opéras. Stuttgart, 21 h. 30 et 23 h. 10, concerts. Breslau, 20 h. et 21 h. 45, concerts populaires. Londres national, 13 h. et 16 h., concerts d'orchestre. 19 h. 30, concert pour fanfare militaire. 21 h. 20, récital de chant et violon. Vienne, 20 h. 50, concert d'orchestre à vent. Poste Parisien, 20 h. 45, radio-théâtre. 21 h. 40, concert d'orchestre populaire. Prague, 20 h. 40, concert de musique militaire.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.



Monsieur et Madame Julien Collaud et leur fille Lucie, à Saint-Aubin; M. Lucien Collaud, à Saint-Aubin; M^{lle} Hedwige Verdon, sa fiancée, à Saint-Aubin, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Paul COLLAUD

leur très regretté fils, petit-fils, neveu et cousin, décédé pieusement, à l'âge de vingt-cinq ans, après une courte maladie, chrétiennement supportée, muni de tous les sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu mardi, 21 juin, à 9 heures, à Saint-Aubin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La Société de chant de Saint-Aubin

fait part de la mort de

Monsieur Paul COLLAUD

son dévoué membre actif

L'enterrement aura lieu, à Saint-Aubin, le 21 juin, à 9 heures.



Monsieur et Madame Sylvain Biolley-Schmutz et leurs enfants, à Ecuivilens; les familles Chatton, à Fribourg; ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Céline BIOLLEY

née Chatton

leur chère mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, pieusement décédée, à l'âge de 63 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église d'Evillens, mardi, 21 juin, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire part.



L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Marie MACHEREL

née Meuwly

aura lieu mardi, le 21 juin, à 8 heures, à l'église de Saint-Pierre.

Madame Alexandre Zahnd et ses enfants remercient bien sincèrement la direction et le personnel de l'Edilité, la Société d'horticulture, le chœur mixte de Saint-Jean, le patronage Sainte-Agnès et toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de traverser.

BON CAFÉ A VENDRE

à remettre

Affaire sûre.

S'adresser : ACISA S. A., P. MEYLAN, 36, Petit-Chêne, Lausanne. 60936

A VENDRE

dans le district de la Sarine, maison de campagne de 7 chambres, cuisine, grange, écurie, garage, ainsi que jardin, verger et un peu de terre. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 12878 F.

Advertisement for 'Contre l'énerverment' featuring a portrait of a man and the brand name 'CORNETTO'.

Advertisement for 'AMILCAR' featuring a silhouette of a person and technical specifications.

Advertisement for 'Lait Guigoz' featuring a can of the product and the text 'pour la croissance des enfants'.

Advertisement for 'Lait Guigoz S.A.' with the address 'VUADENS (GRUYERE)'.

Advertisement for 'Personne' with details about services and contact information.

Advertisement for 'Bon Café Restaurant' with pricing and location details.

Advertisement for 'Sauvez la ligne' with details about a diet or health product.

Advertisement for 'Occasion exceptionnelle' with details about a sale or special offer.

Advertisement for 'CORS' with details about a product or service.

Advertisement for 'Zino-pads Scholl' with details about a product.

Advertisement for 'ENFANTS' with details about a product or service.

Advertisement for 'FAIRE PEINDRE OU PEINDRE' with a silhouette of a person painting.

Advertisement for 'VALENTINE' with details about a product or service.

Advertisement for 'VALENTINE' with details about a product or service.

Advertisement for 'VALENTINE' with details about a product or service.

Advertisement for 'VALENTINE' with details about a product or service.

Advertisement for 'VALENTINE' with details about a product or service.

Advertisement for 'VALENTINE' with details about a product or service.

Advertisement for 'VALENTINE' with details about a product or service.

Advertisement for 'Camion usagé' with details about a used truck.

Large advertisement for 'Marylan' cream with a portrait of a woman and text describing the product.

Advertisement for 'Belles fraises de Lyon et du Valais' with details about strawberries.

Advertisement for 'Réparations & transformations' with details about services.

Advertisement for 'Chalet-pension des PETITS BAINS (Bädi)' with details about a pension.

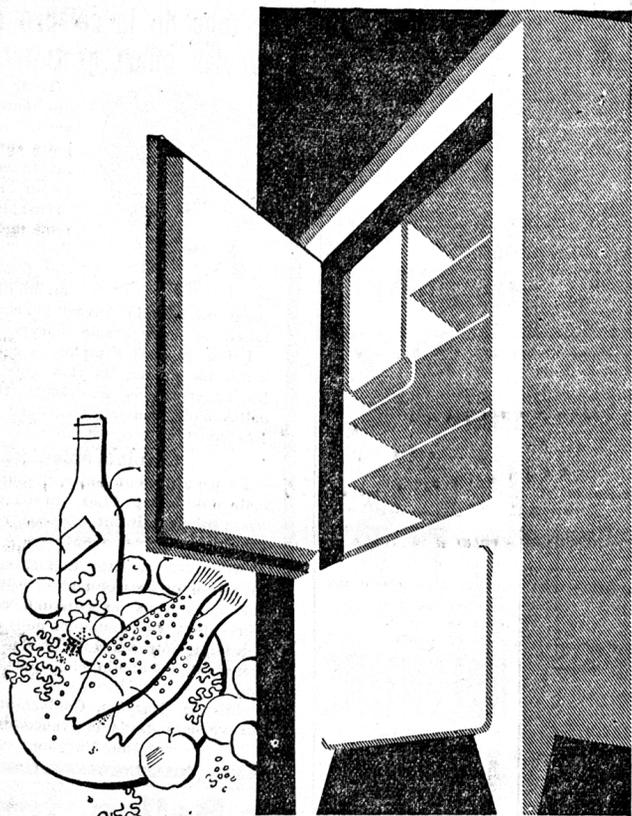
Advertisement for 'Vente juridique' with details about a legal sale.

Advertisement for 'Laiterie-épicerie Autos' with details about a grocery store.

Advertisement for 'CINEMA ROYAL' with details about a cinema.

Advertisement for 'LA TRAGÉDIE de MAYERLING' with details about a film.

Large advertisement for 'MURATTI' cigarettes with a graphic of a pack and the text 'Douquet la nouvelle MURATTI'.



LE NOUVEAU RÉFRIGÉRATEUR SUISSE

Therma

«Therma», la marque suisse garante de la qualité des produits qu'elle distingue et symbole de la confiance se lit maintenant aussi sur un réfrigérateur de caractère nouveau... et là encore, «Therma» équivaut à conception rationnelle et construction parfaite, associées à d'autres importants avantages. Le réfrigérateur «Therma» fonctionne, bien entendu, silencieusement, il entretient uniformément le degré de froid nécessaire, son service est économique, il est doté d'un régulateur de température automatique qui vous permet d'accélérer le refroidissement à votre gré, et de produire rapidement de la glace. Le réfrigérateur est construit sans joints et bien proportionné.

Il est fabriqué par des techniciens familiarisés par une longue expérience avec les besoins des ménages suisses. Aussi, après avoir soumis le réfrigérateur «Therma» à un examen critique, la ménagère suisse lui donnera la préférence.

S'empresseront de fournir tous renseignements sur cet appareil: Les Services Electriques, les Installateurs-Electriciens, Maisons spécialistes et

„Therma” S.A. Schwanden (Glaris)

Schwanden	Tél. N° 1	St-Gall	Tél. N° 2.627
Zurich	Tél. N° 56.753	Genève	Tél. N° 46.819
Berne, Tél. Bollwerk	N° 2.681	Lausanne	Tél. N° 25.412
Lucerne	Tél. N° 3.846	Olten	Tél. N° 3.515

Nous mettons en vente :

	Nos 22/34 35/47	1.50	1.75
		1.90	2.50
		1.90	1.90
		2.90	3.90
		1.90	2.90
	Nos 23/34	2.90	
	Nos 35/46	3.90	
	Nos 25/40	1.90	
	Nos 41/46	2.25	
	Nos 25/30 31/34 35/40 41/47	1.75	1.90 2.25 2.50

Envois contre remboursements, franco depuis Fr. 5.-

KURTH, Fribourg



Le plus grand domaine touristique et sportif des Alpes, le climat le plus sec de la Suisse.

Demandez renseignements et prospectus à la Chambre Valaisanne de Commerce, à Sion.

BAS VALAIS	
CHAMPERY 1050 mètres. Centre d'excursions. - Tennis (10 courts) Piscine et plage. Nombreux hôtels, pensions et chalets. Ch. de fer électr. d'Alais et de Monthey. Route pour autos. - Bureau officiel de renseignements: Téléph. 41.	Hôtel des Marécottes 1100 m. St. ch. de fer Martigny-Chamonix. Séjour été. Tennis. Prix red. Me F. Gross
MORGINS Alt. 1400 m. Sts. Ch. de fer TROIS-TORRENTS (Suisse) THONON-BAINS et EVIAN (France). Serv. d'autocars dep. les gares ci-dessus. Pros. et ren. s. dem. aux adr. suiv. Le Grand-Hôtel, 128 B. Rue de la Gare, 100 B. Post. 40. E. - Hôtel Victoria, 72 B. Rue de la Gare, 100 B. Post. 40. E.	Gd Hôtel du Val Ferret, La Fonny par Orsières, 1600 m. Derm. conf. Ch. centr. Poste. Tél. 117. P. d. 10. - Prosp. Raussis-M
FINHAUT-GIETROZ Alt. 1237 m. Station de chemin de fer Martigny-Chamonix. - Hôtel Bristol, eau courante, lift. - Hôtel Bol-Oiseau, eau courante, lift. - Hôtel de Finhaut, lift, jardin ombragé - Hôtel Beau-Séjour, jardin ombragé - Hôtel Mont-Floury, parc ombragé - Hôtel des Alpes - Hôtel Mt-Blanc, jardin ombragé. - Hôtel Eden, stat. du funiculaire de Barberie.	LAC CHAMPEX 1470 m. La station alpestre idéale. - Bains, pêche, canotage, tennis, orchestre.
TRIENT 1295 m. Sur la route de Martigny - Chamonix. Pension depuis 7 francs CAPPY frères.	VALAIS CENTRAL 1450 mètres - Garage
Col de la Forclaz 1530 m. Hôtel 41-02-02-02 Anc. ren. Rte Martigny-Chamonix. Centre exc., prom. glac. du Trient. Gay-Crosier	Les Haudères HOTEL des HAUDÈRES 7 à 9 fr. Arr. pr familles et séj. prolong. Même maison: Hôtel Victoria, Arolla.
LES BONS RESTAURANTS VALAISANS	SIEN HOTEL Paix et Poste
BRIGUE HOTEL Couronne et Poste Buffet de la Gare C. F. F.	Arolla C.F.F.: Sion - 1900 m. Gd Hôtel et Karhaus Autocars post. 1380 m. H. Dent Blanche. Prosp.
Mayens de Sion Grand Hôtel Rosa-Blanche - C.F.F.: Sion Altitude 1380 mètres - Téléphone 51. - Tennis	Evoleène HOTEL ROSA-BLANCHE - C.F.F.: Sion Altitude 1380 mètres - Téléphone 51. - Tennis
MONTANA 1500 m. Hôtel 41-02-02-02	HAUT VALAIS
MONTANA s. Sierre Villégiature d'été HOTEL-PENSION REGINA, Perrin frères, propr. HOTEL-PENSION MIRABEAU, 8 à 12 fr.	Loèche-les-Bains Alt. 1411 m. Gdes sources 51° Chemin de fer électrique Combinaison idéale des cures d'eau thermale, air et soleil à la montagne. 5 HOTELS avec bain attenant de la Sté des Hôtels et Bains DES ALPES - MAISON BLANCHE - GRAND BAIN - BELLEVUE - FRANCE Rhumatismes - Goutte - Suite d'opérations - Maladies des femmes - Massages
CRANS 1500 mètres Ligne Simplon	Loèche-les-Bains 1411 m. Hôtel des Etrangers, Bains therm. Solarium. Gd jard. Eau cour. ch. et fr. Ouv. lte l'année. Prosp. Pension dep. 8.50
Val d'Anniviers Station C.F.P.: Sierre Autocars postaux	COL de la GEMMI 2329 m. HOTEL WILDSTRUBEL - Tél. 1 Arr. spéc. pr écoles et soc., cantonnements. Pens. dep. 10 fr. HOTEL TORRENTHORN. Passez vos vacances à la Torrentalp. s. Loèche-les-B. Tél. 17. Soleil, repos absolu. Pens. dep. 8.- Léon Villa-Gentetta, pr.

CONCOURS

POUR LES FUMEURS DE LAURENS „SALAMBO”

PRIX : Fr. 3000.- EN ESPÈCES

Devant le succès de sa nouvelle cigarette légère SALAMBO, la maison Laurens a décidé d'organiser un concours doté de Fr. 3000.- de prix en espèces. Les participants devront répondre au moyen du questionnaire ci-dessous en soulignant 5 réponses ayant leur préférence et en indiquant le nombre présumé des concurrents. Les gagnants seront ceux qui auront donné les 5 réponses ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages. Aucun pli ne sera ouvert avant la clôture du concours. Le personnel de la maison Laurens ne pourra pas participer au concours. Le dévouement se fera sous contrôle notarié. En cas de plusieurs réponses justes, la question subsidiaire déterminera les gagnants.

1 ^{er} prix à Fr. 500.-	Fr. 500.-
2 ^{es} prix à » 200.-	» 400.-
4 ^{es} prix à » 100.-	» 400.-
14 ^{es} prix à » 50.-	» 700.-
50 ^{es} prix à » 20.-	» 1.000.-
Total Fr. 3.000.-	

Adresser le questionnaire sous pli fermé et affranchi à 20 cts. avec indication « CONCOURS » inscrite en gros sur l'enveloppe, à CIGARETTES LAURENS, GENEVE. Joindre une fiche-réclame qui se trouve dans chaque boîte Salambo. Clôture du concours le 25 juin à minuit (la date du timbre postal faisant foi). Publication des résultats vers le 10 juillet. Les bulletins incomplets ou ne répondant pas exactement aux conditions du concours seront annulés. Il ne sera pas répondu à la correspondance concernant le concours, le jury, sous la présidence d'un notaire décidant souverainement et sans appel.

« La Liberté »

QUESTIONNAIRE

I. Comment avez-vous été amené à essayer SALAMBO ? (Souligner seulement une des réponses numérotées.)

- 1) parce que j'essaie systématiquement toutes les nouvelles cigarettes;
- 2) parce que tout le monde en fume;
- 3) conseillé par un négociant en cigarettes;
- 4) sur la recommandation d'un ami;
- 5) par les étalages;
- 6) par la publicité dans les journaux.

II. Quels sont les trois facteurs qui vous ont fait adopter définitivement SALAMBO comme cigarette favorite ? (Souligner trois des réponses numérotées.)

- 1) son prix moyen, avantageux, standard;
- 2) sa boîte sobre, distinguée, sympathique;
- 3) son goût fin, léger et pur;
- 4) sa fraîcheur provenant de sa grande vente;
- 5) son nom sonnant agréablement, se disant et se retenant facilement;
- 6) la confiance que donne la réputation mondiale de Laurens et la certitude de recevoir toujours la même qualité.

III. Lequel des deux « Slogans » préférez-vous comme se justifiant le mieux pour Salambo ? (Souligner une des deux réponses.)

- 1) N'hésitez pas, c'est une Laurens !
- 2) Son seul luxe, c'est son tabac !

Question subsidiaire. Nombre de participants au concours

Nom Prénom
Adresse Ville

Coussins de canapés

confectionnés, intérieur laine 2-7
à Fr. 3.- 4.- 5.-
chez Fr. Bopp, maison d'ameublements, rue du Tir, 8, Fribourg. Téléphone. 7.63.

A VENDRE

en Gruyère, immeubles comprenant : maison d'habitation de 4 pièces, avec atelier de menuiserie, forge, hangar, ainsi que pré et jardin, le tout bien situé. Affaire très intéressante pour preneur sérieux.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude du notaire Dousse, à Buile, où les conditions de vente sont déposées.

La boîte verte de poudre insecticide TYPE est indispensable dans chaque maison, ferme, poulailler, écurie etc etc. EN VENTE PARTOUT la boîte - 80c.

Nous demandons des VOYAGEURS capables. Bons vendeurs, pour TROUSSEAUX. Passez vos offres détaillées à la Fabrique de trousseaux et lingerie. PAUL KNUPP & C^{ie}, St. GALL. Grande clientèle introduite, bon gain. Case postale 16417.

A vendre

par voie de soumission, au centre d'un grand village du district de la Glâne, au bord d'une route cantonale,

IMMEUBLE

comprenant 2 logements et magasin d'épicerie et mercerie, 2 grandes caves voûtées et garage, grand jardin potager, eau et lumière partout. En plus, on pourrait joindre jolie grange attenante, avec écurie et porcherie, et 2 poses d'un magnifique verger.

Affaire très intéressante pour tout genre de commerce. S'adresser par écrit à Publicitas, à Fribourg, sous chiffres P 12754 F.



Sejour de vacances idéal ! Prix très réduits. Demandez prospectus. Tél. 46. Dir.: H. Krebs.

LONDRES !

Le Collège de la Société suisse des commerçants, Londres reconnu par la CONFÉDÉRATION le meilleur collège de Londres fournit aux citoyens et citoyennes SUISSES l'OC-CASION d'apprendre à fond la langue anglaise à prix modérés 1893-3
ECOLE pour 12 SEMAINES, L. 6. 7. 6. 6 heures par jour
Les membres de la S. S. des C. bénéficient de conditions spéciales
Pour renseignements, s'adresser au DIRECTEUR Swiss Mercantile Society, Ltd. 34/35 Fitzroy Square, London W. 1.

Loèche-les-Bains

1411 m. Hôtel des Etrangers, Bains therm. Solarium. Gd jard. Eau cour. ch. et fr. Ouv. lte l'année. Prosp. Pension dep. 8.50

COL de la GEMMI
2329 m. HOTEL WILDSTRUBEL - Tél. 1 Arr. spéc. pr écoles et soc., cantonnements. Pens. dep. 10 fr. HOTEL TORRENTHORN. Passez vos vacances à la Torrentalp. s. Loèche-les-B. Tél. 17. Soleil, repos absolu. Pens. dep. 8.- Léon Villa-Gentetta, pr.

ZERMATT

HOTELS SEILER: Mont-Cervin, 230 lits, Victoria, 180 lits, Beau-Site, 120 lits, 14 Forêts - Riche flore, Prom. Mont-Rose, 120 lits, Des Alpes, 70 lits, Pens. dep. 10 fr. De la Gare, pens. dep. 9 fr. - Au-dessus de ZERMATT: Rifflap, 240 lits, pens. dep. 13 fr. Lac Noir, pens. dep. 11 fr. Prospectus tarif. H. SEILER, ZERMATT-Hôtel-Pension BREITHORN 1 min. de la gare. Pens. dep. 8 fr. Prospectus.

STALDEN Hôtel VICTORIA et de la Gare. 25 lits. Ode terrasse. Cuisine au beurre. Téléphone 8 - Taxi sur demande.

St-NICOLAS près Zermatt. Grand Hôtel et Pension. Prospectus - Rovina frères, propr.

SAAS-FEE 1800 m. - Station Stalden (Chemin de fer Viège-Zermatt) - Prospectus par les Hôtels et par la Société de Développement de Saas-Fee

BRIGUE Hôtels et Pensions: Victoria, Müller, Londres, Volkshaus, Touristes, du Pont, Simplon, Cheminot, Buffet de la Gare. Prospectus.

BERSAL Hôtel-Pension-SIMPLON 2008 m. - Autocars Courses, Tennis, Cuis. et cave réputées. Prospectus S. A. O. Kluser & S. Lagger

EGGSHORN HOTEL JUNGFRAU 2 h. 30 de Fiesch sur Mörel - Famille E. Gehrlein, propr. Tél. 115

RIEDERALP HOTEL RIEDERALP 1790 m. - Famille Falleralp

LOETSCHENTAL Kippel Hôtel LOETSCHBERG 1375 m. Ried Hôtel NESTHORN 1500 m. Falleralp Hôtel LANGGELTSCHER 1790 m. Station Copenstein

Saisissez l'occasion que vous donne un séjour en VALAIS pour parcourir la magnifique ligne du

LOETSCHBERG

On remettrait tout de suite **dépôt** de très beaux articles lucratifs. Les postulants disposant d'une caution de Fr. 1500.- comptant et d'un logement agréable peuvent se créer belle existence. Ecrire sous chiffres V 4452 Y, à Publicitas, Berne.

VACHER

avable, est demandé par L. Perrenoud, laitier, Corcelles (Neuchâtel).

CHEVAUX

pour abattre et accidents sont payés un bon prix par la Boucherie Chevaine Centrale, Louve, 7, Lausanne, H. Ferret, Tél. 11. Boucherie 29.259 Domicile 29.260

Mgr M. BESSON
Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg

Discours ET Lettres Pastorales

T. I. Années 1920-1921	Fr. 2.50
T. II. Années 1922-1923	Fr. 5.50
T. III. Années 1924-1925	Fr. 6.50
T. IV. Années 1926-1927	Fr. 5.50
T. V. Années 1928-1930	Fr. 5.75

EN VENTE AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL A FRIBOURG

STENO-DACTYLO A LOUER
LEÇONS
Travaux dactylographiques. Circulaires. 10001 Mme SCHMID, Vignetaz, 21.
pour le 25 juillet 2.200 fr. au lieu de Fr. 2.400, l'appartement de M. le notaire Quartanoud, 5 pièces tout confort, chambre indépendante. 12109 S'adresser au bureau du notaire. Téléphone 4.67.
A céder
BON MAGASIN D'ALIMENTATION Bonne vente assurée. S'adr.: ACISA, S. A., P. Meylan, 36, Petit-Chêne, Lausanne. 60639
A vendre
p^e cause de décès, machine à tricoter. S'adresser: Nidegger, Corminbeuf. 40815